



# Foû dês Vîs Papîs

Recherche et  
rédaction de  
Gilbert Georges



*Bulletin Wallon*  
*Edition spéciale du Centenaire*  
*de la Fédération Culturelle Wallonne de la Province de Liège*

# ***Foû dès Vîs Papîs***

*Recherche et  
rédaction de  
Gilbert Georges*

*Bulletin Wallon  
Edition spéciale du Centenaire  
de la Fédération Culturelle Wallonne de la Province de Liège  
Septembre 1994*

Publication réalisée  
avec l'aide :

- du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège
- de la Banque Nagelmackers 1747

Tout au long de son siècle d'existence, la Fédération Culturelle Wallonne de la Province de Liège a merveilleusement collaboré à la défense et à la promotion de la culture wallonne sous tous ses aspects.

Le mérite en revient à tous ceux et celles, disparus ou toujours au combat, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir vivace la flamme, malgré les obstacles de toutes sortes.

Qu'hommage leur soit rendu et que cette brochure y contribue !

Qui l'cî qu'va lére cès pâdges-chal - mémwère dèl Fédérâcion -  
rafwèrcihe si vol'té dè n'nin lèyî mori çou qu'nos tâyes ont volou : fé viker  
Lîdje, li walon èt l'Walonerèye !

Paul BOLLAND,  
Gouverneur de la Province de Liège  
Président d'Honneur de la Fédération  
Culturelle Wallonne de la Province de Liège.



# LA RENAISSANCE DU THEATRE WALLON

Au concours de pièces de théâtre que la Société de Littérature Wallonne organise en 1857, un an après sa fondation, "Li galant de l' sièrvante" d'André DELCHEF remporte la médaille d'or.

Comme l' Còparèy' que Simonon publia en 1845 ouvrit les portes de la poésie en wallon, la pièce de A. Delchef marque après un long siècle de silence la résurrection du théâtre wallon.

C'est en janvier 1857 qu'est représenté pour la première fois "Li voyèdje di Tchaufontin.ne" et c'est en mars 1858 que le Théâtre Royal met à l'affiche la pièce du liégeois. C'est un triomphe que "Li galant di l' sièrvante" remporte.

Hyacinthe Kirsch, critique au Journal La Meuse écrit :

*"Le grand succès du moment au Théâtre Royal, la pièce que tout le monde veut voir et que tout le monde applaudit, celle à qui nos directeurs devront leurs plus belles recettes, ce n'est ni un vaudeville de Scribe, ni une comédie d'Augier, ni un drame d'Alexandre Dumas fils, ni même un opéra de Meyerbeer; je vous le donne en cent, je vous le donne en mille comme disait Madame de Sévigné. Devinez ? Et bien ! Cette pièce fortunée, c'est simplement une comédie en deux actes et en vers, une modeste peinture de moeurs; sans grande complication d'intrigue, sans mise en scène pompeuse, qui n'a pour héros que d'obscurs bourgeois et leurs domestiques plus obscurs encore, et pour interprètes que des amateurs sans expérience et sans réputation. Mais cette comédie est écrite dans notre vieil et pittoresque idiome wallon. Les personnages parlent la langue du peuple, cette langue vive, alerte, concise, imagée, si chère à nos oreilles. Puis, ce sont les moeurs du peuple, sa vie intime, ses travers et ses petites passions, qui sont peints d'après nature, dans cette joyeuse esquisse littéraire où abonde la couleur locale. Enfin, la pièce est bien charpentée, les types sont vrais, les caractères franchement dessinés, les détails piquants et pleins de gaietés; l'intrigue se noue et se dénoue avec beaucoup de naturel et de vraisemblance, et par son dénouement essentiellement moral, elle offre sous des dehors puissants, plus d'un enseignement utile. En faut-il davantage pour expliquer et justifier le brillant succès du Galant de l' sièrvante, et de son jeune auteur André Delchef".*

**THEATRE ROYAL.**

Aujourd'hui **MERCREDI 17 Mars 1858,**  
Représentation extraordinaire, abonnement suspendu.

**AU BÉNÉFICE DE M. LÉOPOLD DELDIQUE.**

Première représentation de :

**LI GALANT DE L'SIÈRVANTE,**

Comédie en 2 actes et en vers, par M. André Delchef, couronnée au concours de poésie dramatique de la Société de Littérature wallonne de Liège. *(Représentée par la Société Wallonne des Amateurs de Liège)*

Distribution : Hinri Babinet, MM. A. Joseph Renson, camérade da Hinri, M. — Colas, domestique da Joseph Renson et galant da Jeannette, C. — In agent d' police, D. — On pompier, C. — M<sup>me</sup> Babinet, M<sup>mes</sup> A. — Jeannette, sièrvante da M. et M<sup>me</sup> Babinet, S.

La scène se passe en Féronstrée.  
Dernière représentation de :

**LE FILS NATUREL,**

Comédie en 5 actes dont un prologue, par M. Alex. Dumas, fils,  
Distribution : Jacques, MM. Moreau. — Charles Sternay, Desban. — Le marquis d'Orgebac, Garnier. — Aristide Fressard, Thirard. — Lucien, Julien. — Clara Vignot, M<sup>mes</sup> Damoreau. — Henriette Sternay, Lavergne. — La marquise, Firmin. — Hermine, Réal. — M<sup>me</sup> Gervaise, Léocadie.

**LE DINER DE MADELON,**

Vaudeville du bon vieux temps en un acte par M. Desaugiers.  
Distribution: Benoit, MM. Thirard. — Vincent, Garnier. — Un caporal, Depireux. — Madelon, Mlle Laure.

Ordre : 1. Le Fils; 2. Li Galant de l'Sièrvante; 3. Le Diner.  
Li Galant de l'Sièrvante commencera à 9 heures et quart.  
Les bureaux s'ouvriront à 5 h. 1/2 ; on commencera à 6 h.

**PRIX DU DIMANCHE.**

---

Demain **Jedi**, Le Songe d'une Nuit d'Été, opéra comique en 3 actes, dans lequel M. HERMANN-LÉON jouera le rôle de Falsthaff.

Vendredi au Gymnase, 1<sup>re</sup> représentat. de M. Henri MONNIER, 1<sup>er</sup> comique de Paris: Grandeur et Décadence de M. Prudhomme, comédie en 5 actes, dans laquelle M. Henri Monnier, l'un des auteurs, jouera le rôle qu'il a créé à l'Odéon.

Lundi, 1<sup>re</sup> représentat. de : Le Fou du Roi, opéra-comique.

Imp. de N. REDOUTE, rue la Cathédrale, 41.

Le succès du Galant a réveillé le théâtre wallon.

André Delchef, que l'on compara à Labiche, écrit encore quelques comédies : "Les deux neveux" (1860), "Pus vis, pus sot" (1863) avant de s'essayer au mélodrame avec "Pauline Closson" en 1882.

A l'époque, le seul rival de Delchef est Joseph Demoulin, hostile aux concours de la Société liégeoise. Celui-ci n'appela jamais que le public des petits théâtres à juger ses oeuvres. ("Es fond Pirette", "Dji vous, dji n' pou", "Pol Lambert")

Le théâtre wallon des années 1860-1880 se cantonne dans la scène populaire dialoguée, cherche à amuser le public bourgeois du ridicule et des misères des petites gens. Il se complaît en ces disputes populaires, répliques ou gros mots pittoresques, spots à n'en plus finir.

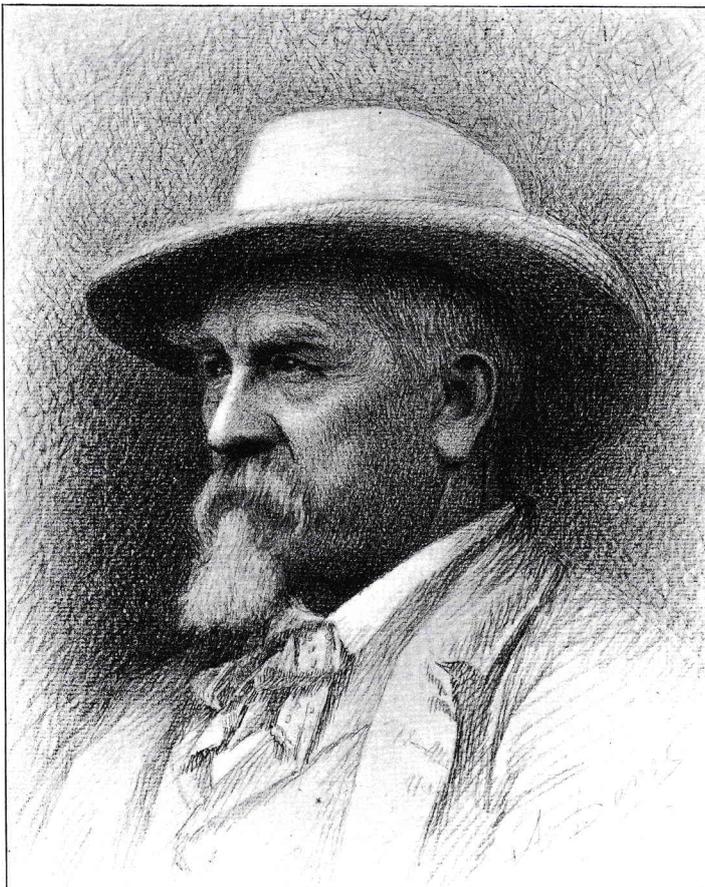
Dieudonné Salme, Toussaint Brahy, Joseph Willem, Henry Baron (le noyau actif du Caveau), commencent leurs fécondes carrières et vont imposer un théâtre d'observation. Ils abandonnent le vaudeville pour la comédie de moeurs et le vers pour la prose.

Des sociétés dramatiques régulières (Les Wallons, le Cercle d'Agrément) s'installent et des sociétés d'amateurs éclosent dans chaque quartier.

La Belle Epoque pour nos scènes wallonnes s'annonce, la gaieté triomphe avec Alphonse Tilkin, Clément Déom et Victor Carpentier, Gustave Thiriard et avec la dernière pièce d' Edouard Remouchamps qui va bouleverser le mouvement dramatique wallon.

## Edouard Remouchamps et le choc de "Tâtî l' pèriqui"

C'est au coeur de Liège, à l'ombre du Palais des Princes Evêques, dans cette étroite rue Derrière-le-Palais où son père, fils et petit-fils de meuniers hesbignons, est venu s'installer, qu'Edouard REMOUCHAMPS voit le jour le 14 mai 1836.



Dans le renouveau du théâtre wallon, Edouard REMOUCHAMPS est aux avant-postes avec "Li Sav'tî", une farce en deux actes qu'il présente en 1857 au concours de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne.

Le sujet de la farce, dont l'action se situe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est tiré d'un vieux conte liégeois. Ce savetier, suivant la tradition, un soir qu'il est ivre-mort, est transporté par ses camarades dans une cellule du couvent des Récollets et revêtu de la bure des moines pour être, le lendemain matin, la risée de tous.

Du thème primitif qui, tout au plus, peut donner matière à un petit acte, en ajoutant de nombreux personnages et en introduisant des incidents secondaires, Edouard REMOUCHAMPS crée une comédie de plus de mille vers.

Ecrit en bon et vif wallon, émaillé de trouvailles, d'expressions dignes du Théâtre liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce tableau de moeurs populaires se complaît en scènes de ménage réalistes, en disputes où les gros mots pittoresques fusent de toutes parts.

Alphonse LE ROY, le 28 décembre 1858, dans son rapport pour la SLLW ne proposait de ne décerner à cette pièce qu'un accessit, au plus, et, avec bien des réserves "sans souhaiter le moins du monde, ajoutait-il, qu'elle obtienne les honneurs de la représentation" tant il trouvait certaines scènes "sentant le cabaret d'une lieue" et la "reproduction photographique d'un intérieur crapuleux".

Ce jugement du professeur LE ROY et certaines critiques de la presse n'empêchent pas la pièce d'être bien accueillie par le public.

"Li Sav'tî" est créé à Mont (Dison) le 31 janvier 1864. Reprise par beaucoup de troupes, la pièce n'est toutefois représentée à Liège qu'en 1874.

Plutôt que de multiplier ses oeuvres, Edouard REMOUCHAMPS préfère les soigner.

Dix-huit ans après "Li sav'tî", il présente "Lès-amouÿrs da Gèrà" au concours de la Société.

Il n'avait publié, dans l'intervalle, que des couplets de circonstance et quelques contes publiés dans les "Bulletins de la Société liégeoise"

Les premiers écrits d'Edouard REMOUCHAMPS, des poésies lyriques, sont connues par les lettrés des Lettres wallonnes; ses premières comédies lui valent une notoriété plus étendue; la popularité va venir avec Tâtî.

## Tâtî l' pèriqui

Les 2 premières pièces d'Edouard REMOUCHAMPS ne laissent pas prévoir le succès en 1885 de la pièce qui obtiendra la grande médaille d'or au Concours de la S.L.L.W. : "Tâtî l' pèriqui comèdèye-Vaudeville di treûs-ac's" Ce sera un coup de tonnerre sur la scène wallonne !

L'histoire de ce gagnant imaginaire à la loterie est connue : un barbier "grandiveux" mystifié par un jeune rival, un lot de 100.000 frs qu'il ne gagnera pas et l'héritage, d'une vieille tante, qui s'envole avec l'idée de mariage.

Et pourtant le sujet n'est pas bien neuf. L'histoire, un peu naïve, ressemble beaucoup à ces pièces comiques que l'on représente à Liège, depuis près de 30 ans.

Mais c'est aussi autre chose :

Une langue juste, expressive et savoureuse, un dialogue qui rebondit sans cesse, émaillé de formules truculentes et pittoresques, des détails justement observés.

Cette pièce arrive aussi au moment de la prise de conscience des Wallons face au mouvement revendicatif flamand qui est en train de naître.

C'est au Casino Grètry, le 11 octobre 1885, que le Cercle d'agrément donne la première représentation de "Tâtî l' pèriqui", au profit du monument à élever à Charles Rogier.



Le succès qu'obtient la pièce pendant plus de dix ans, fait écrire, à tous les historiens du théâtre wallon, que son succès est foudroyant et que la célébrité de Tâti est acquise du jour au lendemain.

Créée le 11 octobre, la pièce est encore représentée le 22 du même mois, puis le 30 novembre 1885.

En 1886, elle n'est jouée que 6 fois, mais elle prendra son envol en 1887, avec 77 représentations, pour dépasser le nombre de 200 à la fin de l'année 1890.

Dans son livre "Le Wallon, son histoire et sa littérature" Joseph DEMARTEAU, témoin de l'époque, analyse ainsi le succès de la pièce en 1889 :

*"L'incontestable valeur de la pièce ne suffit-elle pas pour expliquer un succès sans précédent, les honneurs exceptionnels dont l'auteur a été l'objet. Ces deux cents représentations données dans la Belgique entière, jusque dans la salle louée à Paris, par M. Remouchamps.*

*Le talent remarquable d'interprètes parfaits de nature, l'habileté industrielle avec laquelle la pièce a été exploitée par ses principaux acteurs; les profits qu'ils en ont retirés soit, directement, avec leurs cachets de représentation, soit, indirectement, par l'extension qui en résultait pour leurs petites affaires personnelles; les largesses de l'auteur, qui n'a reculé devant aucun frais pour soigner sa gloire, en même temps qu'il faisait preuve libérale et fréquente de générosité à l'égard, surtout, des institutions et des oeuvres de son parti, la bonne fortune qu'eut sa pièce de trouver ces interprètes à l'heure où l'attention revenait au wallon et au moment où une partie de ses compatriotes ne cherchaient qu'une occasion d'opposer théâtre liégeois à théâtre flamand, mouvement wallon au mouvement thiois, la gracieuseté même de nos gouvernants à l'égard d'un auteur de leurs adversaires; d'autre part, enfin, des amitiés enthousiastes et intéressées soutenues par un mouvement politique bien organisé - voilà, ce semble, quelques-unes des raisons qui ont fait placer, pour un temps, "Tâti" au dessus de toutes nos autres pièces du répertoire moderne.*

*Laissons à l'avenir le soin de faire le départ entre ce qu'il y a de factice, et de ce qu'il y aura de durable dans l'engouement dont a profité Monsieur REMOUCHAMPS : l'auteur de "Tâti" gardera sa place dans les tout premiers rangs mais on ne peut dire encore que ce sera la première de toutes."*

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Bureau à 7 1/2 heures Rides à 8 heures

**MARDI 14 JUN 1887**

GRANDE

**REPRÉSENTATION DE BIENFAISANCE**

*Donnée au profit du Denier des Ecoles libérales  
et de l'œuvre des Vieillards attendant leur entrée à l'hospice*

Avec le bienveillant concours du **CERCLE D'AGREMENT** de Liège

43<sup>me</sup> Représentation de **L'IMMENSE SUCCÈS**

**TÂTI L'PERRIQUI**

Comédie-Vaudeville en 3 actes, par M. EDOUARD REMOUCHAMPS

Pièce couronnée par la Société de LITTÉRATURE WALLONNE (concours de 1885)

Tâti, perriqui	MM. T. QUINTIN	Péris, marchand d'œufs et d'œufs	MM. A. NONDONFAR
Touton, œuf de Tâti	J. LAMBERMONT	Midi, maître d'hôtel	J. NICOLAI
Nemor, sâtesu d'œufs, nèveu de Tâti	L. ANSAY	Les apprentis imprimeur	PHILIPPE
Lârgesse, tambour-major de l'gard'civique, camarade de Tâti	V. RASKIN	Prun, valet	J. GARRAY
Mârgesse, maître de l'école sine piéte, cande de Tâti	E. ANTOINE	Trouvins waite	BOUMA
Babytins, imprimeur à l'gasette, cande de Tâti	J. NICOLAI	Quarins waite	PARENT
Bietm, imprimeur à l'gasette, cande de Tâti	VAN ESSEN	Gîteu, marchand de ramons et mon-œuf de Péris	WRETT
		Mars, servants de wâ-nâge	M <sup>me</sup> JOACKIMS-MASSART
			HEUSY

---

20<sup>me</sup> REPRÉSENTATION DE

**LI BLEU-BIXHE**

Comédie nouvelle en 1 acte, par M. HENRI SIMON

DISTRIBUTION. — Mathy, armuri. M. E. Antoine. — Nanette, sa femme, M<sup>me</sup> Heusy. — Marde, sa feie, M<sup>me</sup> Joackims-Massart. — Kinâve, camarade de Mathy, M<sup>re</sup> T. Quentin. — Joseph, si ù, galant de Marde, L. Ansay. — Nemor, œuf de Mathy, J. Garway.

Intermède par MM. ANSAY, NICOLAI, QUINTIN et VAN ESSEN

Ordre du Spectacle : 1. Li Bleu-Bixhe. — 2. Intermède. — 3. Tâti l'Perriqui

**DIMINUTION DU PRIX DES PLACES**

1<sup>re</sup> Loges (1<sup>er</sup> rang), fr. 2-30 — Balg'ons, fr. 2-30 — Fustelle, fr. 2-30 — Balcon, fr. 2-50 —  
1<sup>re</sup> Loges (2<sup>e</sup> rang), fr. 2-20 — Balles, fr. 2-30 — Parquets, fr. 1-80 — Parterres, fr. 1-00 —  
2<sup>me</sup> Loges, fr. 1-00 — Amphithéâtre, fr. 0-25.

Liège. — Imp. Gust. THIRIART, quai de la Balle, 5

## Le triomphe

Parmi les 200 représentations de "Tâti" données de 1885 à 1890, certaines sont célébrées avec solennité.

La 50ème de "Tâti" présentée avec la 25ème du "Bleu-biê" de Henri SIMON le 30 juin 1887 au Théâtre Royal au profit de la création d'une crèche au quartier de l'Ouest, ainsi que la 100ème, le 4 février 1888, sont l'occasion de manifestations quotidiennes en l'honneur de Remouchamps et de la littérature wallonne.

Discours, bouquets et ovations sans fin, suivent la 100e représentation puis le banquet (150 couverts) permet aux poètes et chanteurs wallons de glorifier "Tâti" et la renaissance du théâtre wallon.

Après plus de 200 représentations, Edouard REMOUCHAMPS qui refuse toute manifestation nouvelle, craignant de fatiguer le public avec sa pièce, la retire du théâtre en 1892.

Le succès de la pièce fait naître à Liège nombre de chansons, pasquêtes, cramignons, couplets satiriques et revues inspirées de "Tâti" :

"Tonton" et "Tins v'la Tâti", (deux marches polka),

"Al santé d' Tâti,"

"Tot rim'nant d' Tâti,"

"Vosse cintinne", de Henri Simon,

"Si dj'êsteû consêlyer" de G. Thiriart,

"Djaser walon" de A. Stasse

... et des dizaines d'autres.

"Tins ! V'la Tâti" - revue satirique de Liège (2 actes) est créée au Pavillon de Flore en 1887.

## Tâtî l'pèriqui è paradis

Chantée au banquet offert à Ed. Remouchamps, le 4 février 1888, à l'occasion de la 100<sup>e</sup> représentation.

*Saint-Pire, tot-rade, awaïtive po 'ne bawète,  
À pus abèye, i va trover l' bon Diu :  
"Qu'i-gn-a-t-i don, Signeûr, so leû planète ?  
Dè costé d' Lîdje dj' ètind on bê disdu !  
Cès tièsses di hoye, i sont todi lès minmes !"  
So l' côp, l' bon Diu rèsponda-t-à pwèrti :  
Vas-è, bouhale, c'est-ôûy qu'on fait l' cintinme"  
di Tâtî l' pèriqui*

Isidore Bory.

Le Théâtre Impérial des Grandes Marionnettes liégeoises du Casino du Passage Lemonier met "Tâtî" au programme le 5 mai 1889 : c'est la première pièce wallonne entrée au répertoire des théâtres de marionnettes à Liège.



Le "char-à-bancs" de Tâtî, dessin d'Emile BERCHMANS et d'Auguste DONNAY pour le programme de la 100<sup>e</sup>



Après Liège, la pièce est proménée aux quatre coins de la province. Un char-à-bancs à 4 chevaux de la Maison Ista-Maréchal, surmonté d'une plaque portant le nom de "Tâtî", transporte la troupe de Victor Raskin dans la région liégeoise.

Après la tournée triomphale à travers les villes de Wallonie, c'est au tour des wallons "expatriés" à Gand, Anvers et Louvain, de recevoir la troupe liégeoise.

Puis, la pièce est présentée à Ostende, où la reine assiste à la représentation, et à Bruxelles, où le Prince Baudouin est au nombre des spectateurs.

Enfin, "Tâtî" passe les frontières, d'abord à Malmedy (à l'époque en terre allemande) puis, en mai 1888, au Théâtre du Château d'eau à Paris, où, paraît-il, la presse parisienne fut unanime pour rendre hommage aux mérites de la pièce !

## "Tâtî mania"

Ce n'est pas seulement en chansons que se traduit la popularité de "Tâtî". La publicité, ou plutôt la réclame commerciale s'empare de son nom.

On voit apparaître "La chicorée Tâtî l' pèriqui, la plus économique", un "savon Tâtî l' pèriqui", "li pus clapante des savonnettes atitotéie esprès po les vrais liégeois à l' Savonnerie Maubert".

On relève encore un "Tâtî-Bitter" de la distillerie du Beau-Mur, les "Cigarettes Tâtî l' pèriqui", le cigare "Tâtî" lancé par la Maison Dumont de Liège et le "Cigare Lârgosse" vendu par Victor Rasquin marchand de cigares rue des Guillemins, un "Hôtel Tâtî" situé rue des Guillemins et le "Café d'a Tâtî" place de Bavière à Liège. Un costume "Tâtî" est vendu par les Grands magasins du printemps pour le carnaval, des chapeaux de paille "Tâtî" par une fabrique de Glons.

H. TOUSSAINT, fabricant de couque de Dinant, crée une couque de 47 cm représentant le groupe des créateurs de la pièce.

Pour en savoir plus :

Joseph DEMARTEAU, "Le Wallon, son histoire et sa littérature" (1889)

Oscar PECTEUR, Etude sur la vie et l'œuvre d'Edouard Remouchamps un "Bulletin de la Société de Littérature wallonne" t. 48 (1911).



# AUX ORIGINES DE LA FÉDÉRATION

## Un Théâtre National Wallon

La création d'un Théâtre National Wallon, "qui offrirait aux sociétés dramatiques les mêmes chances de réussite et les mêmes avantages moraux et matériels", était une idée que caressait depuis longtemps Maurice Wilmotte <sup>(1)</sup>

Le vendredi 6 juin 1894, les auteurs dramatiques wallons et des délégués d'une quinzaine de sociétés, tant francophones que wallonnes se réunissaient au Café de l'Alliance, boulevard de la Sauvenière, 6 pour discuter de l'opportunité de la fondation d'un Théâtre National Wallon. "La Meuse" et "L'Express", les journaux wallons "Le Spirou", "Le Clabot", "Le Perron" et "Le Tchanchèt" nous ont rapporté le compte rendu de cette soirée mémorable <sup>(2)</sup>

Discussion animée : les Baron, Colson, Wilmotte, Halleux et autres Fauconnier et Loncin sont au meilleur de leur forme.

L'Assemblée décide la Fondation d'un théâtre, d'où les sociétés francophones sont exclues, réservé aux productions essentiellement wallonnes : c'est dans ce but que le mouvement est créé.

Un bâtiment ? Les moyens de faire vivre ce théâtre ? La question est vite résolue : ce théâtre appartiendrait à tous, on s'adresserait donc aux pouvoirs publics en vue d'obtenir une salle et des subsides !

Mais certains ont déjà leur petite idée.

Le Musée Communal était installé dans l'Ancienne Halle des Drapiers en Féronstrée et on parle de son transfert (il ne sera transféré qu'en 1903 dans son nouveau local, rue de l'Académie).

Ce local n'ayant pas encore reçu de nouvelle affectation, Maurice Wilmotte pense qu'il présenterait toutes les conditions désirables. Il organise quelques visites au Musée avec l'Architecte Paul Jaspar.

Invité à la réunion, celui-ci déclare qu'il est possible de créer un théâtre dans l'ancien local des Drapiers. La Salle pourrait contenir plus de 320 places assises.

"Comment sera organisé le théâtre ?" La question donne lieu à de véritables joutes oratoires, au cours de cette séance, à certains moments extrêmement mouvementée.

L'Assemblée doit choisir entre deux propositions :

L'une tendant à l'admission de toutes les sociétés aux "chances d'une même réussite", l'autre demandant la "formation d'un théâtre unique" dont les éléments seront recrutés parmi les meilleures sociétés de la Ville, par un Comité spécial, nommé par les délégués des sociétés représentées à l'assemblée.

## Naissance d'une fédération

La première proposition est retenue. Les représentants des cercles érigent ce théâtre en institution et décident la création d'une Fédération de ces cercles, appelée **Fédération du Théâtre National Wallon** Celle-ci nommerait, dans une prochaine assemblée, un bureau chargé d'effectuer les démarches nécessaires pour faire aboutir les négociations à la création du théâtre.

Une Assemblée générale est convoquée. "Toutes les sociétés wallonnes qui désirent s'affilier à la Fédération du **"Théâtre National Wallon"** sont priées de déléguer deux de leurs membres à l'assemblée qui aura lieu à 8 1/2 heures très précises du soir, samedi 30 juin prochain, au Café de l'Alliance, boulevard de la Sauvenière, 6."

(1) Maurice Wilmotte, pionnier de la philologie wallonne au Moyen-Age, auteur en 1893 de : "Le Wallon, histoire et littérature des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle".

(2) L'Express du 9 juin 1894.  
La Meuse des 14, 19 et 20 juin 1894.

## Assemblée générale du 30/06/1894

Les Cercles littéraires :

L' Union des Auteurs,  
Le Caveau Liégeois  
et l'Association des Auteurs dramatiques  
et chansonniers.

Une société de propagande du Wallon :

Les après-dîners Wallons

Les Cercles Dramatiques :

Le Cercle Choral et Dramatique du Nord  
Les Fous de l'Est  
Le Perron Liégeois  
Le Cercle Molière  
L'Amitié  
Le Royal Lion Belge  
Les Wallons Réunis  
Les Amis du Progrès  
La Dramatique du Caveau Liégeois  
L'Orphéon de Kinkempois d'Angleur

réunis en assemblée, le 30 juin 1894,  
fondent la Fédération de Théâtre National Wallon,  
approuvent son règlement et désignent son Conseil  
d'Administration.

Pas si simple !

Appeler toutes les Sociétés à couvrir  
successivement les frais des spectacles du Théâtre  
officiel et leur permettre de prétendre à une part des  
bénéfices et des subsides, est une idée généreuse,  
empreinte d'une apparence de justice !

Les difficultés d'ordre pratique et la  
concurrence redoutable d'une troupe qui a pour elle

(3) Li Clabot n° 194 du 26 avril 1896.

(4) Journal de Liège, l'Express et La Meuse du 29 septembre 1896.

la notoriété et la force de l'ancienneté, ne facilitent  
pas les choses.

A cette époque, une multitude de petits  
théâtres peuple les faubourgs et les sociétés  
conviées aux succès prometteurs du Théâtre  
National se sont lancées dans l'aventure pour la  
défense du théâtre wallon, mais aussi pour écarter  
un dangereux concurrent voisin, établi depuis  
longtemps, le "**Théâtre Wallon**" de Victor Raskin. La  
raison qui a déterminé la plupart des sociétés  
dramatiques à abandonner l'idée d'une seule troupe  
c'est, à côté d'intérêts particuliers, la crainte d'une  
encombrante personnalité.

Etabli dans le quartier d'Avroy, la troupe de  
Victor Raskin, déjà baptisée "Théâtre Wallon", est la  
troupe de tous les succès wallons à Liège. Succès  
remportés d'abord avec la pièce d'Edouard  
Remouchamps "Tâtî l' pèriqui" qui porte, partout en  
Belgique et à l'étranger, la réputation de la littérature  
wallonne, ensuite, dans des oeuvres dues à la plume  
des Bovy, Baron, Simon et autres. Oscar Colson, le  
premier Président de la Fédération, considérant que  
l'affiliation de son théâtre serait d'un grand appui  
moral pour "l'oeuvre qu'il dirige" parvient, en 1895, à  
convaincre V. Raskin de rejoindre les troupes  
fédérées. (3)

Moins d'un an plus tard, en septembre 96,  
les journaux (4) annoncent que V. Raskin vient  
d'envoyer sa démission à la Fédération Wallonne.

"La situation, dit-il, ne lui permet pas de  
passer par toutes les exigences du règlement,  
règlement qui s'augmente tous les jours d'articles ne  
visant que son théâtre".

## Des divisions et de vieilles querelles mal éteintes

Le théâtre de Victor Raskin est, à l'époque,  
un des rares si pas le seul à recevoir un subside de la  
Ville de Liège. Dès l'année 1895, le Conseil  
communal ne vote plus qu'un seul subside pour  
l'encouragement à la littérature wallonne, et ce  
subside est octroyé à la Fédération pour être réparti  
entre les troupes liégeoises.

Dédaigneux des petites jalousies et des

mesquines rancunes, réduit à ses seules ressources  
et privé de tout subside, Victor Raskin reprend sa  
liberté.

Il ne peut admettre, dit-il également, le  
choix des pièces du comité de lecture de la  
Fédération.

On l'accuse également d'exclure certains  
auteurs, autrement dit d'en favoriser d'autres.

## Meeting électoral

Profitant des élections provinciales de  
1894, la Fédération Wallonne dresse un programme

de ses revendications et adresse une copie de ce  
programme et une invitation personnelle à tous les  
candidats.

La séance devant être publique, il est fait appel aux wallonisants par voie d'affiches où on lisait :

*“Tot çou qu'est d'auteur, tot qui qui jowe li comèdèye et tot qui qu'veut volfî l'wallon varet là po savu çou qu'nos maisses comptet fer. Mains fans bin attention : ni prindans nin nos châsses po nos solés. Li Fédération a rascoyî des sociétés di totes les cagnes. Tot comme nosse vîx jârgon, elle n'est ni jenne, ni roge, ni bleuve, et, d'âbord, â faîte di wallon, on n'deut prêchi qui po s'poroche, li cisse dè vîx bon Diu. C'a todis stu ainsi. Nos n'volans nin cangî. Et l'ci qui n'qwire qu'à braire **a bas ci !** et **vive là !** qu'i d'meure bin pâhûle è l'coulèye di s'feu, pus vite qui dè v'ni fer des âdiosses avâ l'mètingue, â risse di s'fer passer po n'saqwè qu'i n'est nin. Li ci qu'est d'bonne volté comprindrèt çou qu'pârler vout dire”*

La réunion a lieu le 26 octobre et rencontre un succès et un retentissement énormes.

Les candidats se prononcent en faveur du programme proposé et les résultats ne se font pas attendre. Le 23 novembre, le Conseil provincial de Liège vote un subside de 3.000 frs en faveur des sociétés et charge la Fédération Wallonne de faire des propositions en vue d'une répartition équitable.

Après ce premier succès et à l'occasion des élections communales de 1895, la Fédération convie encore une fois les candidats, à un meeting public, en demandant la création d'un théâtre permanent et l'attribution de subsides en faveur des sociétés wallonnes.

Cette seconde réunion, comme la précédente, est couronnée de succès : la Ville donne suite à la deuxième demande en accordant un subside de 1500 frs à répartir.

## 2<sup>e</sup> Assemblée générale

L'Assemblée du 16 février 1895 précise les conditions d'affiliation de ses membres. Les sociétés de la Ville (section liégeoise de la Fédération) devront exister depuis plus d'un an, avoir donné 3 concerts au moins et joué 6 actes minimum, les sociétés de la Province, 2 concerts et 4 actes seulement.

Les cercles littéraires devront avoir produit, au moins, un annuaire contenant des oeuvres de 10 de leurs membres.

Dans son compte rendu de l'Assemblée, "Li Mestré" remarque : "Nul doute que toutes les sociétés, quelles qu'elles soient, ne s'empressent de se placer sous l'égide de la Fédération, pour profiter, au même titre que les cercles actuellement unis, de tous les avantages moraux et pécuniaires dont ceux-ci ont joui dès le premier jour.

On se rend compte, d'ailleurs, que la Fédération n'est qu'un organisme moral. Les sociétés conservent leurs libertés de fonctionnement et leurs ressources particulières.

L'association n'a été fondée que pour éviter la monopolisation des subsides et pour assurer le succès des revendications générales. On connaît assez les premiers résultats de la propagande pour qu'il n'y ait nul besoin d'insister”

## Un premier bilan

En juillet 1895, la Fédération présente le premier bilan de ses travaux pour l'exercice 1894-95.

A la lecture, on relève :

20 pièces ont été créées (26 actes) de 13 auteurs, 50 pièces (22 auteurs) ont été reprises et 25 (6 auteurs) ont été réexécutées. (La Fédération considère comme réexécution le fait pour une société de jouer une pièce qu'elle a déjà produite elle-même.)

Pour les 6 sociétés littéraires : les publications (7 volumes) contiennent ensemble 241 oeuvres wallonnes de 98 auteurs différents.

A l'occasion de la publication de ce premier bilan, apparaît le dessin qu'Auguste DONNAY a conçu pour servir de "cachet" à la Fédération.

## Pour la promotion du théâtre wallon

La Fédération organise, 2 années de suite, au Théâtre Royal de Liège, une représentation dramatique entièrement gratuite.



Le but poursuivi par les organisateurs de ces spectacles sociétés était d'associer "la classe laborieuse" à des manifestations d'art wallon, mais aussi d'offrir aux cercles affiliés, à défaut d'école dramatique, des modèles d'exécution à imiter.

Cette initiative devait produire d'heureuses conséquences. En effet, la Députation permanente du Conseil Provincial de Liège officialisera l'idée conçue par la Fédération, en décidant que tout octroi de subsides pour les représentations organisées par les sociétés dramatiques sera subordonné à l'admission gratuite du public à un certain nombre de places.

## THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Direction : J. BURNET-RIVIÈRE

Saison 1894-1895



Bureaux : 7 0/0 heures.

Rideau : 7 1/2 heures.

DIMANCHE 28 AVRIL 1895

### REPRÉSENTATION POPULAIRE

ORGANISÉE PAR

Délégation de la Fédération Wallonne (Théâtre National Wallon)

PAR LA SOCIÉTÉ

LES FOUS DE LIÈGE (Est) et L'ORPHÉON de Kinkempois d'Angleur.

4<sup>e</sup> Représentation du *GRAND SUCCÈS* :

# MYEN LAGASSE

Nouvelle comédie en trois actes, d'Albin SOULDO, de Namur, traduction de Henri BRAHY, de Liège.

Interprétée par le Cercle dramatique *Les Fous de Liège (Est)*

## CONCERT

Par MM. les membres des sociétés organisatrices et M. Ernest FORGEUR, artiste du Théâtre Royal.

1<sup>re</sup> REPRÉSENTATION DE :

## LI BOUQUET ÉMACRALÉ

Comédie en 1 acte, de L. J. ETIENNE.  
Interprétée par l'Orphéon de Kinkempois.

Ordre du spectacle : 1. Li bouquet, 2. Concert, 3. Myen Lagasse.

**Le Prix des Places en location est fixé comme suit :**

Baignoires frs 2,50; Fauteuils d'orchestre, 2,00; Fauteuils et loges de Balcon, 1,50; Stalles et Premières loges, 1,00; Parquets, 0,50; Parterre et Secondes loges, 0,25.

Le bureau de location sera ouvert au Théâtre, Vendredi, Samedi et Dimanche de 10 à 1 heure.

N. B. Moyennant un droit d'entrée de 40 centimes, le public aura accès aux galeries des secondes, un quart d'heure avant l'ouverture des portes.

Mesdames et Messieurs les abonnés qui désireraient assister à cette représentation pourront retenir leurs places en s'adressant à M. ROUSSEL, contrôleur du Théâtre Royal, Vendredi avant 10 heures.

*A l'entrée les prix des places seront doublés.*

Piano offert gracieusement par la maison Ch. GEVAERT.

LIÈGE. - IMP. CAMILLE COUCHANT, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 23. - TÉLÉPHONE

28 avril 1895 :

Premier spectacle organisé par la Fédération Wallonne avec la participation des "Fous de l'Est" et de "l'Orphéon de Kinkempois" (membres fondateurs de la F.W.)

La Fédération apporte une signification plus précise à cette décision : les indigents de la commune seront les seuls bénéficiaires de la gratuité et le minimum de places à distribuer à chaque représentation est fixé à 10.

Les instructions que les sociétés doivent observer, quant à la subsidiabilité de leur spectacle, stipulent que, pour chaque représentation, en ce qui concerne le principe de gratuité :

"La Société doit choisir, pour distributeur, une personne de la commune, ne faisant pas partie du cercle, qui ne soit ni boutiquier, ni cabaretier et qui jouisse à la fois d'une certaine indépendance et d'un certain caractère officiel. Par exemple : garde-champêtre, membre du Bureau de Bienfaisance, curé, président de syndicat ouvrier, chef d'établissement, etc..."

A la remise des places au distributeur, celui-ci signe un récépissé qui est envoyé pour faire foi aux autorités.

### Répartition des subsides

Trois exemplaires du programme doivent être adressés au Secrétaire général, au moins 4 jours avant la représentation, avec la mention : création, reprise (représentation d'une pièce créée ailleurs mais qui n'a pas encore été jouée par la société) ou réexécution.

Pour la répartition des subsides, ces représentations sont appréciées pour 1, 2 ou 3 points par acte. Le total des points obtenus par l'ensemble des sociétés servira de diviseur au moment du partage des sommes à distribuer.

Le quotient détermine ainsi la valeur du point.

## Fêtes

Trois fêtes ont marqué les étapes du développement de la Fédération wallonne.

◆ L'inauguration de son drapeau, en 1899 est l'occasion d'une cérémonie grandiose. Un important cortège, formé de 140 sociétés, parcourt les rues de la ville avant de se rendre à l'Hôtel de ville où l'Administration communale doit remettre le drapeau à la Fédération littéraire et dramatique, qui existe depuis cinq ans.

Le Xème anniversaire est célébré en 1904 par une représentation, au Théâtre Communal Wallon de "Tâti l' pèriqui" d'Edouard Remouchamps, au profit du Monument Defrecheux, représentation donnée avec le concours des créateurs dans les principaux rôles de la pièce du 11 octobre 1885.

La Fédération qui comptait lors de sa fondation 13 sociétés de Liège et 1 hors-Ville, regroupe, en cette année 1904, 73 sociétés (26 appartenant à la ville et 47 à la province)

◆ En 1909 c'est encore une représentation au Théâtre Royal qui célèbre les trois lustres d'existence de la Fédération wallonne : une opérette ayant enregistré de nombreux succès au "Théâtre des Auteurs", "Li coq dè vièdje" d'Alphonse Tilkin, alors Président de la Fédération.

## XXV<sup>e</sup> Anniversaire

◆ Le XXVème Anniversaire à lieu le vendredi 15 août 1919. A 10 h 00 du matin, l'avenue Blonden est le théâtre d'une animation particulière : l'or des bannières, la soie ou le velours des étendards, le pittoresque des groupes de Botteresses mettent comme des notes vives et enluminées parmi les redingotes et les vestons ornés d'insignes wallons.

132 sociétés sont fédérées en 1919.

Plus de 60 d'entre elles prennent part au défilé qui emprunte le boulevard d'Avroy, la rue Pont d'Avroy, la place du Roi Albert, la rue de la Cathédrale, la rue de l'Université, les places de la République française, du Maréchal Foch et St Lambert, la rue de Bex et la place du Marché.

Accompagnés des fanfares, les groupes défilent devant la Violette pavoisée aux couleurs belges et liégeoises encadrant le drapeau au Coq Wallon.

## Réception à la Violette

Les délégués de chaque groupe pénètrent dans l'Hôtel de ville et se réunissent dans la Salle des mariages.

**→ Fédération Wallonne ←**

Littéraire et Dramatique de la Province de Liège

**1894 - XV<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE - 1909**

**Théâtre Royal de Liège**

Bureau: 6 1/2 heures    Dimanche 19 Septembre 1909.    Rideau: 7 heures

**GRANDE REPRÉSENTATION WALLONNE**

Organisée par la *Fédération Wallonne*, sous les auspices de l'Administration communale, avec le concours d'artistes du **Théâtre communal wallon**, de Cercles fédérés, de M<sup>mes</sup> **A. Legrain**, **E. Collette**, **M. Fouyat-Radelet** et **B. Bertho**.

**PROGRAMME**

Une seule représentation de l'immense succès

**LI COQ DÈ VIÈDJE**

Opérette en 3 actes et 4 tableaux, paroles de A. TILKIN, musique de L. DRESSEN.

DISTRIBUTION : *Gorlette*, MM. **G. Boland**; *Biètmé*, si fis, **Ch. Segers**; *Djannesse*, vârlèt, **S. Radoux**; *Crompire*, mononke da Pauline, **G. Ramoux**; *Hozite*, **R. Malchair**; *Hinri*, si fis, **L. Broka**; *Djôsef Rôcou*, **J. Schoofs**; *Croupet*, gârd-champète, **E. Hanson**; *Camus*, **F. Mauriels**; *Colas*, **A. Colin**; *Lognai*, échévin, **J. Donoux**; *Pauline*, MM<sup>mes</sup> **B. Bertho**; *Tatène*, **Fouyat-Radelet**; *Dadiite*, **A. Legrain**; *M<sup>me</sup> Cotvai*, **E. Collette**; *Prumi coreu*, MM. **G. Kairis**; *Deuxinme coreu*, **Christophe**. Des musiciens, paysants, paysants.

**Po l'prumî djoû**

Comédie en un acte, de MM. RÈSPLEU et TILKIN

DISTRIBUTION : *Biètmé*, MM. **R. Malchair**; *Pierre*, **Ch. Seghers**; *Louis*, **L. Broka**; *Thérèse*, M<sup>mes</sup> **Bertho**; *Aili*, **E. Collette**.

Orchestre sous la direction de **M. J. DUYSSSENX.**    Régie de **M. J. SCHROËDER**,  
Directeur du Théâtre communal wallon.

**PRIX DES PLACES :**

1<sup>res</sup> loges salon, frs **3,25**; loges de balcon, baignoires, fauteuils d'orchestre et fauteuils de balcon frs **2,50**; stalles, loges salon 2<sup>e</sup> rang, fr. **1,75**; 1<sup>res</sup> loges 2<sup>e</sup> rang, Parquets, fr. **1,25**; parterres, 2<sup>es</sup> loges fr **1,00**; galeries, fr. **0,75**; 3<sup>es</sup> loges, fr. **0,50**; Amphithéâtre, fr. **0,40**.

Droit de location: 0,25 cent, pour les places de 1 franc et au-dessus; 0,10 cent. pour les galeries, 3<sup>es</sup> loges et amphithéâtre.

Le bureau de location sera ouvert au Théâtre Royal (entrée rue des Dominicains) les samedi et dimanche, 18 et 19 septembre, de 11 à 4 heures.

**PAR LE COLLÈGE :**    Le Secrétaire communal, **J. RIGO.**    Le Bourgmestre, **G. KLEYER.**

**LE COMITÉ ORGANISATEUR :**

Le Secrétaire général, **Jos. CLOSSET.**    Le Trésorier, **H. MUG.**    Le Vice-Président, **L. CLOSSET.**    Le Président, **A. TILKIN.**

Les Membres : **A. BOVET**, **E. DOHET**, **C. GHAYE**, **L. LAGAUCHE**, **J. LEJEUNE**,  
**A. LÉONARD**, **G. RAMOUX**, **C. SEGERS.**

Liège. — Imprimerie Charles Gothier, rue St-Léonard, 205

Charles Defrecheux, Président de la Fédération, après avoir évoqué les grandes dates qui ont marqué l'histoire de l'organisation pendant un quart de siècle d'existence, évoque les cinq années de guerre qui ont "enrayé cette magnifique floraison littéraire". "Mais ce n'est pas des noces d'argent que nous avons à fêter aujourd'hui, c'est une renaissance. Si l'heure est aux festivités, celles-ci ne devraient pas rester infécondes ... Les yeux fixés sur l'avenir il faut infuser un sang nouveau aux sociétés fédérées... Le congrès de littérature et d'art dramatique wallon fournira l'occasion de se concerter sur les problèmes les plus importants pour l'avenir des lettres wallonnes".

Après la réponse de Valère Henault, Bourgmestre f.f., les "chaleureuses acclamations" habituelles saluent cette péroraison et, au champagne, un toast est porté à la réussite du Congrès.

### **Le tirage des primes**

Après la réception, a lieu, au local de la Fédération "Café du Centre", rue Chapelle des Clercs, le tirage au sort des primes entre les sociétés ayant participé au cortège : vint d'entre elles se voient attribuer une somme allant de 10 à 50 frs.

### **Le Congrès**

Les congressistes se réunissent l'après-midi à l'école du Boulevard Saucy, à 14 h 30.

Ce Congrès, le premier du genre se veut une "réunion de travail fertile en idées et en réalisations pratiques".

Réparti en deux sections, l'une littéraire, l'autre dramatique, avec à leur ordre du jour respectivement 7 et 10 projets de discussion, le Congrès voulait aborder tous les aspects de la vie des sociétés wallonnes, leurs rapports avec les services publics, la collaboration auteurs-sociétés dramatiques, jusqu'à la création d'une "Maison Wallonne", (local permanent à usages multiples pour les sociétés littéraires et dramatiques) et un inventaire général des pièces wallonnes.

Le Congrès devait s'occuper également du rôle du théâtre wallon dans l'éducation populaire, de la formation artistique des amateurs et des intérêts matériels des sociétés menacées par la concurrence du cinéma.

Il se proposait de jeter les bases d'une coopération plus étroite des sociétés fédérées et d'une "union" entre les fédérations du pays.

Une petite partie seulement de ce copieux programme est abordée, la séance est levée à 20 heures, les discussions se poursuivront le dimanche 17.

Le soir, tous les congressistes et les amateurs de littérature wallonne se donnent rendez-vous au Théâtre Royal où la Fédération wallonne organise une représentation "populaire et gratuite"

Au programme : "Po Bertine" de Simon Radoux, un "brillant" intermède de chansons et monologues puis le rideau se lève sur "Li neûre poye" un essai de folklore en 2 actes de Henri Simon.

Le XXVe anniversaire de la Fédération wallonne a été bien fêté.

## **Bulletin wallon**

C'est en janvier 1900 que le Conseil d'Administration de la Fédération wallonne décide de reprendre la publication du "Bulletin Wallon", qui avait été abandonnée pour des raisons d'ordre matériel. Deux numéros étaient parus en 1886. Le Bulletin paraîtra trimestriellement jusqu'en 1914.

Après la guerre, faute de ressources, la publication est interrompue.

En 1932 un accord avec la revue "PRO ARTE, le Théâtre amateur" est conclu et, pendant 3 ans, une page sera consacrée, dans cette revue, aux nouvelles de la Fédération.

En 1936, le Bulletin Wallon renaîtra stencillé jusqu'en 1940. Il reparait bimensuellement de 1948 à 1976, puis trimestriellement pendant 10 ans, pour devenir le mensuel que nous connaissons depuis janvier 1987.

# NOS SOCIÉTÉS DRAMATIQUES

Les Wallons, dit-on, ont un besoin inné de s'associer pour faire n'importe quoi !

Leur dada, dans les années 1880, c'est de "jouer la comédie". Neuf sur dix savent chanter ou "d'biter n'saqwè". Beaucoup, ne serait-ce qu'un mois, ont fait partie d'une des nombreuses sociétés dramatiques de Liège.

A cette époque en effet, près de 50 cercles dramatiques peuvent être dénombrés pour la Ville de Liège, encore faut-il y ajouter, pour être complet, les sections dramatiques des différents cercles catholiques qui existaient dans notre ville.

## Des sociétés philanthropiques

Une idée généreuse est souvent à l'origine de la création d'un Cercle dramatique. Dans la plupart des cas, au plaisir de la rencontre et de l'art dramatique, est associée une intention philanthropique.

### Ville de Liège. — THÉÂTRE ROYAL

Bureau : 7 heures

Rideau : 7 1/2 heures

**DIMANCHE 19 MAI 1907**

## GRANDE SOIRÉE DE BIENFAISANCE

au profit des

### FAMILLES DES VICTIMES DE LA HOUILLÈRE DES AGUÈSSES

sous les Auspices de l'Administration communale de Liège

Organisée par le THÉÂTRE COMMUNAL WALLON

Direction : A. Legrain-Jérôme

avec le bienveillant et désintéressé concours de Mlle E. DUPUIS, cantatrice, lauréate du Conservatoire de Liège, MM. MARCOTTY, ténor du Théâtre royal de Liège, JACQUES GENOTTE, baryton du Théâtre royal d'Anvers.

## COUR DI MÈRE

pièce en 3 actes de J. et A. Borguet, (primée du Gouvernement)

Hinri Bontemps, Mrs Legrain ; Djosèf, si fi, Nicomède ; Djâque, si camarade, Schreiber ; In'Agent, Nicolay. Li docteur, Streel ; Dedet, aprindisse, Hardy ; Nanète, feume da Bontemps, Mme Legrain-Jérôme.

### BRILLANT INTERMEDE

1. Joseph Nicolay	Si d'jesteus Borguimaise	Westphal
2. M. Marcotty	Grand air	
3. Mlle Mathieu	Pititès fleürs	Paulus, mus. de Crotto
4. Mlle E. Dupuis	Air de Philine (Mignon)	A. Thomas
5. Jacques Genotte	Le Roi de Lahore	
6. Jean Nicomède	C'est da meun tot l'bazâr	J. Duyseux
7. Mlle Dupuis et M. Genotte	Duo de Hamlet	A. Thomas

## LI MAYEUR DÀ HÉ DES GATES

Vaud'ville di 3 actes, da A. et C. Deom.

Nonâr Lèvèye, mayeur, Riga ; Grafâ, G. Schreiber ; Cahîe, Nicolay ; Bietmé, Streel ; Djâque, Réquillé ; Hinri Paily, Nicomède ; Louis Poireau, Arthur ; Li commissaire Augustin Françwès, Gustain ; Rossai, Dumont ; Badinguet, Jenot ; Camus, Deglain ; Auxiliaires, et agents. Nanesse, Mme Legrain ; Agnès, feye da Lèvèye, Mlle Mathieu ; Dadite, feume da Djâque, Mme Pirard ; Lucèye, feume da Paily, Mlle Bertho ; Mareye Boleu, Marguerite.

A la fin du 3<sup>e</sup> acte

### GAKE-WALK MONSTRE

dansé par toute la troupe, sous la direction de A. Legrain

Ordre du spectacle : 1. Cour di Mère ; 2. Intermède ; 3. Li Mayeur dà Hé des Gates.

AVIS. --- Nous recommandons vivement à la population liégeoise et des communes suburbaines, d'assister à cette brillante soirée de charité au profit des malheureux sinistrés de la houillère des Aguesses. Que notre appel soit entendu et que tout le monde prenne part à cette œuvre philanthropique pour seconder les efforts des organisateurs et soulager en même temps bien des misères.

Des cartes sont en vente dans les principaux magasins et cafés de la ville.

### PRIX DES PLACES :

Baignoire, Fauteuil d'orchestre, Stalle, Balcon, Loge de balcon, fr. 2.50 --- Parquet, 1<sup>re</sup> loge 2<sup>d</sup> rang, fr. 1.50 --- Parterre, Seconde loge, Galerie des secondes, fr. 1.00 --- 3<sup>me</sup> loge, fr. 0.75 --- Amphithéâtre, fr. 0.50

Le bureau de location sera ouvert au Théâtre Royal, le samedi 18 et le dimanche 19 courant, pour les personnes qui désirent faire numérotter leurs places.

Imp. E. SAIVE, rue Froustrée, 19, Liège,

Beaucoup de sections dramatiques vont naître au sein d'organisations déjà existantes, comme des fanfares, des sociétés de gymnastique, des chorales ou parmi les mouvements de Maisons du Peuple ou des cercles catholiques.

Ainsi, la "**Fanfare St Hubert**" prendra en 1894 le nom de "Société musicale et dramatique" "**La César Franck**" après la création de sa troupe de théâtre.

Une section dramatique se constitue également au sein de "**l'Union Musicale**".

En 1899, à la Maison du peuple de St Gilles, des ouvriers mineurs vont fonder dans un but d'agrément et de solidarité : "**L'avant garde syndicale**".

De 1889 à 1914, "**Les Amis du Progrès**" animeront les soirées de "La Populaire" place Verte, ailleurs, "**Les Solidaires**", dès 1898 et pendant 10 ans, organiseront soirées théâtrales et conférences.

## Lès R'djètons dès combattants di 1830

Depuis 1901, la société "**Lès R'djètons**", installée rue Pierreuse organisait des sorties "collectes" au profit des malheureux.

Ses membres, costumés comme l'étaient les patriotes liégeois de 1830 (dans leur groupe un homme avec une jambe de bois représentait le patriote Charlier), étaient accompagnés de musiciens.

Dans leurs pérégrinations à travers la ville, ils sollicitaient la générosité des passants au profit du Bureau de Bienfaisance de la Ville de Liège, de l'Oeuvre des enfants martyrs ou des invalides et aveugles de guerre.

Le succès de leurs sorties amènera les **"R'djètons des Combattants de 1830"** à faire des exhibitions très remarquées à Verviers, Mons, Anvers, Bruxelles, au Havre et à Paris.

Une section dramatique est même constituée dans le but d'organiser, en hiver, alors que les sorties collectes étaient impossibles, des représentations dont les recettes étaient destinées aux oeuvres de bienfaisance patronnées par la société mère.

## Choisir un nom

Parmi les centaines de troupes qui ont existé à Liège ou dans la province on rencontre beaucoup de termes :

**"Amis, compagnons, Jeunesses, alliances, enfants, disciples"** qui sont : **"du progrès, du plaisir, dramatique, philanthropique ou wallon"**.

Certaines se veulent plus artistiques et deviennent **"les Disciples"**, ou **"les Enfants"**, des **"Muses"** ou **"de Thalie"** ou poétiques comme **"le Muguet"** à Ensival ou **"le Chrysanthème"** à Trooz.

Une bande d'amis, en promenade dans les Ardennes, décide la fondation d'une dramatique et la baptise **"la Fougère"** parce qu'à ce moment-là ils sont couchés dans ... la fougère.

Les **"Djoeûs Cyclistes"**, des amis qui organisent chaque semaine des promenades à vélo, garderont leur nom pour baptiser la troupe dramatique créée pour occuper les mois d'hiver!

D'autres afficheront nettement la couleur :

**"Les Prolétaires"**, les **"Mutuellistes du Nord"**, la **"Tempérance"** ou les **"Plébéiens"** à Seraing.

Les moins modestes seront les **"Disciples de Molière"**.

Seule, probablement, une des plus ancienne troupe du théâtre wallon aura un grain d'humour pour identifier son groupement : **"Lès Tâdroux"** dont nous aurons l'occasion de reparler.

## Vie et mort des sociétés

Après l'enthousiasme des débuts, le besoin se fait, bientôt, impérieusement sentir d'un chef et de collaborateurs dévoués autour de lui.

Quand l'animateur disparaît, la fin de la société est, dès lors, certaine. Elle végètera pendant quelques temps puis disparaîtra. Parfois quelqu'un reprend le flambeau, mais c'est rare.

C'est ainsi que, souvent, s'explique la disparition de groupements qui, un temps, ont joui d'une solide renommée, avant de se perdre dans le passé.

## Une fin malheureuse : les Fous de Liège

Les **"Fous de Liège"**, qui organisaient, tous les ans, des réjouissances à l'occasion de la fête paroissiale de St Nicolas, deviendront société dramatique en 1895. Après 10 ans de succès, un incident lui sera fatal.

En 1896 le cercle s'inscrit au concours dramatique organisé à Herstal.

Deux cercles étaient inscrits en division d'honneur **"Les Fous de Liège"** et **"Le Perron Liégeois"**. La décision du jury fut contestée et de violentes protestations du public accueillirent la proclamation des résultats.

Au moment de la remise des prix, le président du cercle "Les Fous" protesta énergiquement contre ce qu'il appelait un déni de justice et Madame Joachims-Massart, à qui le jury avait attribué un prix, déchira le diplôme qu'elle avait reçu.

Cet événement devait avoir une suite !

"Les Fous" lançèrent par lettre recommandée et par voie d'affiches un défi au "Perron liégeois", l'invitant à rendre une seconde représentation des 2 pièces, lesquelles seraient jugées par un jury désigné de commun accord.

Une somme de 500 frs serait attribuée au vainqueur.

Le défi ne fut pas relevé par "Le Perron liégeois", "Les Fous" s'y produisirent, seuls, devant une salle archi comble !

Cet incident influença fâcheusement la carrière artistique de la dramatique et devait lui être fatale.

# LES PLUS ANCIENNES SOCIETES DRAMATIQUES

## Le Lion Belge

“**Le Lion Belge**” est la plus ancienne de nos sociétés d’amateurs qui occupèrent la scène liégeoise avec succès.

La troupe est fondée en 1855, au “Café du Sans-Souci”, sur le quai longeant le bras de Meuse qui reliait le fleuve au bassin du Commerce (l’avenue Blondin actuelle).

Au début, le répertoire de la société se compose de petites pièces en un acte : “Madame et son parapluie”, “Le massacre d’un innocent”, etc. Ces pièces servaient de lever de rideau à des pièces en trois actes.

Le répertoire s’élargit ensuite aux grands drames en vogue à l’époque : “La voleuse d’enfants”, “Le bossu”, “Le Banquet de Warfusée” et une parodie en wallon du “Tour du monde en 80 jours” ( le répertoire wallon était à l’honneur au “Lion Belge”).

C’est cette troupe qui créa en 1875 “Les sots d’ Lidje èt li k’pagnèye”, la revue en 3 actes de Dieudonné Salme.

Les représentations se donnaient au Vauxhall de la rue des Guillemins. C’est dans cet établissement, ancienne maison de plaisance transformée en salle de spectacle, que “Le Lion Belge” produisait ses artistes amateurs au nombre desquels se distinguaient les frères Bertrand ( dont l’un devait s’illustrer au début de la Grande Guerre ) et Louis Cornet qui sera, de 1898 à 1899, le deuxième président de la Fédération.

La vogue de ces représentations était telle que la salle du Vauxhall était comble à chaque fois et les bals à grand orchestre qui suivaient les spectacles retenaient les danseurs jusqu’aux petites heures du matin.

Le local n’avait pourtant rien d’attrayant. Construit en majeure partie de cloisons en bois, avec un plafond en toile peinte et éclairée au moyen de quinquets à pétrole, il devait fatalement un jour ou l’autre devenir la proie des flammes. C’est ce qui arriva le 8 mai 1880 : coup terrible pour “Le Lion Belge” obligé de se produire sur d’autres scènes de la ville : le Casino Molière, Fontainebleau ou le Casino Grêtry.

Comme beaucoup de sociétés, les fêtes de bienfaisance auxquelles participait “Le Lion Belge” ne se comptent pas. Chaque année, la troupe organisait la fête de St Nicolas aux hospitalisés de l’Asile de vieillesse et dotait chaque enfant de l’Orphelinat d’un livret de Caisse d’Epargne.

Le cercle ralentit ses activités au fil du temps, puis, peu après la guerre 14-18, son dernier geste avant de mourir fut de léguer les 15 emprunts à lots de la Ville et le solde de caisse de 42 frs à l’oeuvre “Le Foyer de l’orphelin” et son vieux drapeau au Musée de la Vie Wallonne.

## Le Cercle d’Agrément

Le “**Cercle d’Agrément**” eut la bonne fortune d’être chargé par Edouard Remouchamp de la création de “Tâti l’ pèriqui” et de voir ainsi son nom inscrit dans l’histoire du théâtre wallon. A cette époque, il partageait avec “Le Lion Belge” les faveurs du public liégeois.

“**L’Union Philanthropique de l’Est**”, une société d’Otre-Meuse organisait des fêtes dans les jardins du Pavillon de Flore au profit du Comité de charité de St Nicolas.

En 1870, certains de ses membres , habitants de la rive gauche de la Meuse, fondent , sous la présidence de Victor Raskin, le “**Cerle d’Agrément**” qui présente ses spectacles en français et en wallon au Casino Grêtry.

Pour éviter la concurrence avec le cercle “**Les Wallons**” qui venait d’être créé, un accord prévoyait que “**Le Cercle d’Agrément**” ne jouerait plus que des pièces en français, “**Les Wallons**” des pièces en wallon.

## Les Wallons

En 1872, une bande de jeunes - l’aîné avait à peine 20 ans - parmi lesquels on trouve les noms d’Antoine Rouma, Charles Gothier et Charles Defrecheux, le fils aîné du poète, décident de former une société dramatique, “**Les Wallons**”.

La première année, le répertoire se compose uniquement de deux piécettes : “Police et Cabaret”, une scène-dialogue d’Alcide Pryor et “Pus vîs pus sot” de Delchef.

Le 18 janvier 1874, la création du "Sav'ti" de Remouchamps est un succès retentissant : il y avait 15 ans que l'on avait plus représenté du wallon à Liège !

Quelques années plus tard, vers 1877, des membres de la société "Les Wallons" se marient ou démissionnent, d'autres meurent, le cercle se dissout lentement.

Le théâtre wallon, mais aussi la littérature dramatique wallonne doivent beaucoup au cercle "Les Wallons", car à cette époque, les auteurs n'écrivaient plus, car ils n'étaient pas joués.



Victor RASKIN

Victor Raskin, qui avait vu les salles comblées devant lesquelles "Les Wallons" s'étaient toujours produits, réalisa le parti que l'on pouvait tirer de l'exécution du répertoire wallon. Il intègre à sa troupe quelques membres des "Wallons" et en 1888, il quitte le "Cercle d'Agrément" avec l'équipe qui jouait "Tâti" pour former une société nouvelle qu'il baptise "**Théâtre Wallon**".

Un regard sur le programme du 1er avril 1875 (voir page suivante) donne une idée de l'intérêt porté au wallon en ces années 1870 !

La représentation est organisée par la Société Royale des Sports.

Des artistes du Théâtre Royal interprètent d'abord plusieurs fragments du "Trouvère", de "Maître Patelin", des "Huguenots" et de "Hamlet". Suivent "Les noces de Jeannette" et "Li sav'ti", comédie en 2 actes interprétée par le Cercle "Les Wallons".

Il est près de minuit lorsque débute "Li sav'ti" et à plus d'une heure du matin, un public sélect rappelle tous les interprètes sur la scène.

## Théâtre du Gymnase.

Bureaux à 6 1/2 h.

Rideau à 7 h.

# CERCLE LES WALLONS

Lundi 14 Septembre 1874

## Grand Spectacle-Concert

organisé par le

### Cercle les Wallons

Au bénéfice de l'infortuné jeune homme, ayant subi l'amputation des deux jambes à la suite de l'accident causé par le tramway, en février dernier,

ET DONNÉ

Avec le bienveillant concours de MM. G. Remy, violoniste ; Sylvain Dupuis, hautboïste, médaillés du Conservatoire royal de Liège ; Auguste Fransquet, chanteur, et Ed. Antoine, chanteur comique, pour la partie musicale, et de M<sup>mes</sup> Joséphine Arnold, Andréa, M<sup>me</sup> \*\*\* et MM. les Membres du Cercle d'Agrément et du Cercle les Wallons, pour la partie dramatique.

### L'Enseignement Mutuel

Vaudeville en 1 acte.

Joué par M<sup>lle</sup> Andréa et M. V<sup>r</sup> R<sup>askin</sup>, du Cercle d'Agrément.

### INTERMÈDE-CONCERT

### LI SAV'TI

Comédie wallonne en 2 actes, d'Ed. Remouchamps,

Jouée par M<sup>lle</sup> J. Arnold et MM. les membres du Cercle les Wallons.

### LES ERREURS DU BEL ÂGE

Vaud. en 1 acte.

Joué par M<sup>mes</sup> \*\*\*, Andréa et MM. les membres du Cercle d'Agrément.

### Prix des Places au Bureau :

Avant-scènes, fr. 3-00. — Baignoires et Premières loges de face, fr. 2-50. — Stalles, fr. 2. — Parquet, Premières loges de côté, Secondes loges de face, fr. 1-50. — Secondes loges de côté, fr. 1. — Amphithéâtre, 50 centimes.

Pour le Comité administratif :

Le Secrétaire,  
CHARLES PHILIPPI.

Le Président,  
PAUL GEVAERT.

Le lundi 14 septembre 1874, le Cercle "Les Wallons" donnait, au Théâtre du Gymnase, avec le même succès que lors de la création en janvier au Casino Gretry, une représentation au profit de la première victime du tram qui avait eu les deux jambes broyées en face du Casino Gretry.

# THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

BUREAUX A  
6 heures.

JEUDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1875

RIDEAU A  
6 1/2 h.

Représentation extraordinaire donnée par la

## SOCIÉTÉ ROYALE DU SPORT

au profit de la

### GRANDE TOMBOLA DE BIENFAISANCE

Avec le concours généreux de M<sup>lle</sup> ISAAC, 1<sup>re</sup> chanteuse; M<sup>lle</sup> d'OMALIUS, cantatrice amateur; M<sup>Ch.</sup> PHILLIPS, amateur; M. KIPS, tenor amateur; M. SERNIN-CHEVALIER, basse; M. MINNE, ténor; M. CLAESENS, baryton amateur; M. WAELPUT, chef d'orchestre et compositeur, et la Société LES WALLONS.

### LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Michel Carré et Barbier, musique de V. MASSÉ.  
Distribution: Jean, SERNIN. — Thomas, MORFER. — Jeannette, M<sup>mes</sup> ISAAC. — Petit-Pierre, MORFER.

### LE TROUVÈRE

Opéra de VERDI. — LA GRANDE SCÈNE DU MISERERE,  
jouée par: M<sup>lle</sup> d'OMALIUS, Léonore. — M. KIPS Manrique. — MORFER, Ruitz, et les chœurs.

### MAÎTRE PATELIN

Opéra-comique, musique de BAZIN. — Couplets d'AGNELET, chantés par M. MINNE.

### LES HUGUENOTS

Opéra de MEYERBEER. — GRANDE SCÈNE DE LA BÉNÉDICTION DES POIGNARDS,  
jouée par: M<sup>lle</sup> d'OMALIUS, Valentine; MM. Ch. PHILLIPS, St-Bris; CLAESENS, Nevers, et les chœurs.



Opéra d'AMBROISE THOMAS. — 4<sup>e</sup> acte chanté par M<sup>lle</sup> ISAAC, et les chœurs.  
FANTAISIE-MARCHE, en mi bémol. — MENUET KWARTENTANZ, danse de quarte.  
CANZONNETTA ET FINALE DE LA SYMPHONIE, (N<sup>o</sup> 1) en ré mineur  
Exécutés par l'Orchestre sous la Direction de l'auteur M. WAELPUT.

### LI SAV'TI

Comédie en 2 acte, par Ed. REMOUCHAMPS, créée par le Cercle les Wallons, le 18 janvier 1874.

Distribution: Crespin, sav'ti; Henri, caméraman da Crespin; Godinasse, maïsse de l'mohonne; Hanesse, maïsse des pauv's; Tatenne, femme da Crespin; M<sup>me</sup> Lomba, cande da Crespin. — Li scène si passe d'ju d'la Moûse.

L'orchestre sera dirigé par M. Waelput,

Ordre du Spectacle: 1. Les Noces de Jeannette, 2. Fantaisie-Marche, 3. Le Trouvère, 4. Menuet et Kwartentanz, 5. Maître Pathelin, 6. Canzonetta et Final, 7. Hamlet, 8. Les Huguenots, 9. Li Sav'ti.

PRIX DES PLACES ORDINAIRES.

## Lès Tâdrous,

### sètchî fou d'ine copène fête a l' Assôciâcion par Victor Carpentier

Vè l'an 1877, quéquès camarâdes si rassolît po monter ine Sôciété po n' djouwer qu' dès pièces walones èt tchanter è walon. Li Sôciété fourît batizêye : Cèke dramatique "Lès Tâdrous".

N'alez nin pinser qu'avît pris ç' tite la pacequi-z-èstît timpe èt târd avâ lès vôyes, nêni : ç' esteût ine hiède di djônes qui s' tinèt d'adram' èt qui n' passît lès mèye-nut' qui d'atoumance.

Di ç' moumint-la, i n'aveût po insi dire nole sôciété po djouwer dè walon. On n'aveût bin l' Cèke d'agrémint, avou l' gros Victôr Râskin, mins on-z-î djouwéve pus' di pièces francèses qui d' walones.

I-n-aveût ossu li Sôciété "Lès Eburons", di Djus-d'la, qui d'nît ine size tos lès-ans èt qui djouwît sovint lès-oûves d' a Tièdore Collette, insi qui quéquès sôciétés qui montît dès swèrêyes so pàs so fotches avou dès djouweûs raskôyi don-ci, don-la.

Ine fêye lès Tâdrous rassonlés, on nouma Tossaint Bury rédjihêu èt po 'ne bone rëzon : c' èst qui Bury esteût k'nohou po sès tchansons èt sès crâmignons. C' èst dire qu' esteût a min.me d' astiper èt di k'dûre d'adram' li novèle Sôciété.

A hipe so pîd, i s' mèta a l' oûve.

Di ç' timps-la, on-âreût hayèt' mint bin compté lès pièces walones. I n'aveût wêre tant di scribeûs. À rëz', lès Sôciétés estît vite a coûrt qwand l'divît d'né quéquès swèrêyes.

C' èst çou qu' ariva âs Tâdrous. Et nosse Bury fôrdja ine pièce d'in-ake qui batiza : "**Li grand vantrin sins cowète**". Et lêha a sès camarâdes èt cès-chal ènn' estît èstchantés, mins i s' dihît qu' i n' polît nin monter 'ne swèrêye avou 'ne pièce.

Il-alit cwèri d'vins tos lès marchands d' bric a broc' po sayî d' trover 'ne pièce walone roûvièye ou pièrdowe divins lès vîs rahis'.

On n' trova rin qu' on n' avaha dèdja djouwé. Nosse Bury ni s' discorèdja nin, èt i scriya so rin di monde di timps ine sinnète qui nouma : "**Li maisse èt l' dômèstique**".

Mins come lès djins d'adon estît droles, on n' mèta nin l' no d' l' ôteûr so l'afiche, po n' nin avu l' èr di djouwer deûs pièces d' à min.me so l' size !. Ine fêye lès pièces d'aplomb, on 'lès djouwa èl sâle dè Bosquêt, âs pîds dè Tchâtrou, il i fat plin a make, on s' sipatêve, i-n-aveût la onk so l'ôte po l' mons on mèye di djins qui n' polît r'prinde alène èt qui n' ârît nin d'né leû plèce po 'ne vatche d' ôr.

Ossu Tossaint Bury fourît houqui so l' sinne èt fièstî come èl méritêve. Li size oute, on gros moncheû qui dji noum'rè Victôr Râskin, si prézinta dilé lès Tâdrous po-z-aveûr li sin.nète "**Li maisse èt l' dômèstique**" mins nosse Tossaint rësponda qui ç' esteût po s' sôciété èt po nol-ôte.

Come vos vèyez, di ç' timps-la, on n'tûséve nin âs dreûts d' ôteûr. A l'longue lès-annêyes candjèt come lès-omes.

Deûs-dj' dju v'dire qui lès swèrêyes dès Tâdrous avît révolutionné tot "Dju-d'la" èt minme lès djins dèl l' Vêye.

So ç' trêvins-là, deûs mimbes dès Tâdrous : Djôsèf Houssa èt Francwès Fabry, co vikant èt parlant, rëscontrît vosse chèviteûr èt avou l' boke plinte, li djâsît d' leû Sôciété.

Come si l' bon Diu l' volahe, dit li spot, dj' ava l' aweûr d' èlzî dire qui dj'aveûs fêt 'ne pièce walone, èt dj' èlzès ramina è m' mohone po 'lzi lére. C' esteût ine pièce d' in-ake : "**Li qwârtî d' a Mina**".

Bureau à 6 0/0 h. **FONTAINEBLEAU** 7 0/0 h.  
DIMANCHE 30 JANVIER 1887  
**Grand Concert de Charité**  
Au Profit de Trois-Veuves avec Enfants en bas-âges  
Organisé par le Cercle littéraire, dramatique et philanthropique  
**LES TADROUX**  
Avec le bienveillant concours de M<sup>lle</sup> M. RADELET, 2<sup>me</sup> prix au grand concours wallon de 1886, et de M. X..., amateur.  
**GRAND BAL**  
Sous la direction de M. CHAUMONT.  
Prix d'Entrée : ~~Places Réservées~~, 75 Centimes.  
POUR LA COMMISSION :  
Le Secrétaire, L. CLOSSON. Le Président, J. THONNARD.  
La Commission se réserve tous droits.  
Entre la 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> partie, une collecte sera faite au profit de l'œuvre.  
LIÈGE. — IMP. ÉMILE PIERRE ET FRÈRE.

Dji fouri prezinté às Tâdrous èt ad'mètou. On crèya m' pièce à Waux-Hall dès Guilièmins èt lès djins s' fit 'ne pinte di bon song' come on dit. Lès gazètes di Lîdje, tot djâzant dès pièces dès Tâdrous, dihit qui lès ôteûrs Bury èt Carpentier, èstît dès scriyeûs d' av'ni èt qu' avît l' acèrtinace qui nos mètrîs à djoû dès saqwès qui d'meuîrît.

So ç' trèvins-la, Tossaint Bury aveût fêt imprimer s' pièce "**Li grand vantrin sins cowète**". On l' hâgna a li f'gnèsse di mon Dètroz, è l' vòye de Vî Pont-d's-âches. Treûs meûs après, on n' aveût nin co vindou on live. I n-aveût d' qwès : ot'tant nole çou qu' i n-aveût d' sociètés avâ l' payis d' Lîdje.

L'iviér riv'nou, on vinda l' pièce d'à Bury come de pan. Lès djins d' al campagne volît lére. C' èsteût dèdja in-askohèye di fête.

Lès Tâdrous, lon di s' èdwèrmi, fwèrci de roter, avou deûs djones sicriyeûs walons qui fit dès pièces por zèls, montît deûs swèrèyes tos lès meûs.

On djouwa "**Lès deûs Bossous**", "**Lès farces inte camarâdes**" d'a Tossaint Bury; "**Djulot l' bèrdji**" et "**Onk po l' ôte**" d' a vosse chèviteûr, èt lès djins rassonlés èl sâle de Bosquêt, fièstît lès deûs ôteûrs walons, po l' bèle sîze qu'avît passé.

A hipe cès pièces-là fourit-èles imprimèyes qui s' fat dès sôciètés al campagne po l'zî djouwer.

C' è-st-a pârti di ç' moumint la qui l' mouv'mint walon prinda feu èt flame èt d' pitchote a midjote , si s'tinda tot-avâ l' Walon'rèye èt dj' a lès pinses qui c' èst lès Tâdrous qu' ont-z-ac'sègnî l' vòye.

Nin tant seul'mint po lès Sôciètés, ç' fourît parèye po lès scriyeûs, èt on bê djoû nos-avis l' aweûr de r'cûr divins nos-ôtes, li camarâde Djosèf Vrindts.

I nos v'na lére si pièce "**On djeûdi d' fièsse**" èt lès Tâdrous l' montît avou brâmint d' agrès, èt c' èst dispôy adon qui Vrindts a todi tchèri pus lon.

Quéques tims après, on nos prèzinta Jean d'Archambeau come scriyeû Walon èt lès Tâdrous li djouwît s' pièce qu' ava l' aweûr di plère às djins.

Çoula s' gangna come lès neûrès poques, èt on djouweû dès Tâdrous noumé Dubwès fat 'ne pièce qui s' djouwa saqwantès fèyes sins qu' on n' si nâhilhasse.

Po après, on novê mimbe, Hector Pholien, plin d'agrès èt d' idèyes fat ine hiède di bèlès tchansons qu'on k'minca a tchanter tos costés. A pârti d'la, lès Tâdrous prindît l' no di Cèke dramatique èt litèrère.

So l' min.me moumint, Bury, Carpentier Vrindts èt Pholien fit parète on live di tchansons : "**Quéques ramadjes**" èt l'iviér d'après, lès "**Rèspieûs dèl coulèye**".

Comè prezidint de Sôcièté, dj' èsteût fir de t'ni lès brîdes d' ine si fête atèlèye, d' ine hiède di si bon djouweûs, a tél pont qu' lès Tâdrous èstît k'nohous di lâdje èt d' long.

C' èsteût, à réz', fleûrs di camarâdes qui s' trovît tos lès dimègnes èssonles. Tot l' monde Djus-d'la si plèhive a l's-ac'sègnît tot d'hant : La, volâ lès Tâdrous!

Lès Tâdrous ont viké 13 ans, pont d' Djudas, çou qui n' èlzi a gote pwerté heûr. Brâmint d' zèls ont div'nou 'ne saquî .

Devillez fourit st-ègadji come tènôr d' opèrète, Dubwès professeûr di diction francèse à Anvers, Locion tchanteû comique a Bruxelles, Jean Nollet Nypels Chef d'orchesse, Servais prumî tènôr d'opèrà comique èt d' ôtes èt d' ôtes...

Madame Joakim, di ç' tims-là, Mam'zèle Marguerite Massart djouwève tos costés avou lès Tâdrous èt a crèyé totes lès pièces de Sôcièté.

Mins si saqwants djouweûs d' às Tâdrous ont div'nou 'ne saquî, lès-ôteûrs, zèls n' ont gote dwèrmou so lès law'ris qui l' sôcièté aveût raskoyî, èt on bê djou i fit k'nohance di Henri Baron, on scriyeû walon, èt d'Alphonse Tilkin qui k'mincîve a scrîre è nosse patwè èt i con'vît tos-èssonle de fé ine associâcion d'ôteûrs walons po disfinde leûs dreûts.

Il-alfî, onk èt l' ôte, trover lès vîs : Salme èt Brahy èt c' è-st-a pârti d'la qui Dèlchêf fourit noumé prezidint di l'Associâcion qu' a oûy 35 ans d' vèye. Si dji v' djâze di l'Associâcion, c' èst po v' dîre qui lès mimbes d' oûy divèt pus ou mons 'ne pitite tchandèle às scriyeûs Walons d' às Tâdrous qu' ont stu d'vins lès prumîs po fé surdi l' idèye qui l' a mètou so pîd.

Victor CARPENTIER (1917).

# LES CERCLES LITTÉRAIRES

En 1881, André Delchef, l'auteur fameux du "Galant dèl Chèrvante", écrivait encore que "le Wallon agonisait et que ce n'était pas un crime de le laisser mourir de sa belle mort"

La diffusion de la langue française et les progrès de l'instruction allaient, pensait-on, accélérer la disparition du wallon, allaient fournir des modèles d'écriture simples et accessibles à ces typographes, graveurs, ferblantiers, armuriers, tourneurs, cloutiers, qui sentaient en eux le besoin d'écrire.

La plupart écrivent d'abord en français puis ils usent de la langue dont ils possèdent naturellement et intuitivement les rythmes et les accents, assurant ainsi une concordance parfaite de l'expression et du sentiment.

Les cercles littéraires sont la constitution de groupes d'émulation d'auteurs où chacun vient dire ses textes devant cinq ou six amis (ceux-ci en font la critique sur le champ) et où les plus jeunes, plus tard viendront chercher les conseils des anciens.

## Caveau liégeois

Le Cercle littéraire "Le Caveau Liégeois" est, après la Société de Langue et de Littérature Wallonnes la plus ancienne société littéraire de la Wallonie et la seule toujours en activité des sociétés fondatrices de la Fédération.

Le but de la société était ainsi défini à l'époque de sa constitution en 1872 : Répandre le goût de la littérature et conserver au wallon sa pureté primitive.

Dieudonné Salme élu président, en apôtre fervent de la vieille gaieté gauloise, il mis en vers les statuts de la société.

C'est ainsi que l'on apprend que pour être admis au sein de la corporation du terroir, il ne faut réunir d'autres conditions que :

"Si vos-étezt-st-on bon k'pagnon,  
Qu'aye fai n' paskèye, on crâmnion".  
Surtout s' on pout vèy' a vos' bètche  
Qui v's hayez d'avu l' gosé sètche,  
Vos sèrez rîçu so l' moumint;  
Treizinme àrtike di règlumint !

En 1875, le Caveau institue en son sein une section dramatique qui interprète les pièces de ses membres. Depuis 1873, le Caveau a publié sous le titre d'annuaire, 91 recueils contenant les meilleurs productions des auteurs faisant partie du Cercle.

L'esprit de chapelle fera apparaître en 1897 "Les D Jones Auteurs walons" et en 1892, "La Wallonne".

**THEATRE DU PAVILLON DE FLORE**  
 RUE SURLET LIÈGE  
 Bureaux 6 h. Rideau 7 h.  
**LE DIMANCHE 27 AOUT 1882**  
**GRAND SPECTACLE - CONCERT**  
 ORGANISÉ PAR  
**Le Cercle Littéraire et Dramatique LE CAVEAU LIÉGEOIS**  
 AVEC LE BIENVEILLANT CONCOURS DE  
**MM. E. ANTOINE, G. BONHOMME, C. DOLNE et M<sup>me</sup> CHANTRAINE, JOACHIMS-MASSART et GEORGINE**  
*Pour l'érection d'un Monument à la mémoire de JOS. DEMOULIN. Poète liégeois*  
**PROGRAMME**  
 A la demande générale, reprise de  
**JEANNETTE**  
 OU L'PÉCHI RACHTE  
 Comédie-vaudeville en six actes, de J. WILLEM et F. BAUWENS  
 DISTRIBUTION : Cortay, rinti, MM. X. V., Joseph, étudiant, J. P., Bietmo, Jârdini, J. N., Jeannette, oustiro, M<sup>me</sup> J. C., Debaste, chervante, J. L., Taisant, chervante, C. C.  
**10 minutes d'entr'acte**  
**INTERMÈDE**  
 1 *La Légende des Siècles*, romance par M. G. BONHOMME. (BENZA)  
 2 *On Jôd d'èlection*, scène politique, par M. L. ANSAY. (J. WILLEM)  
 3 *Ally et Malonne*, duo comique inédit, joué par MM. LAMBREMONT et CORBESIER. (ANDRÉ WINANDS)  
 4 *La Fille du Régiment*, air par M<sup>me</sup> CHANTRAINE. (DONNETTI)  
 5 *Henri IV d'Allemagne*, air par M. G. BONHOMME. (E. DUBOIS)  
 6 *Houbert et Jenton*, saynète inédite, jouée par M. ANSAY et M<sup>me</sup> JOACHIMS-MASSART. (H. BAZON)  
 7 *Noss vèz Wallon*, chanson, par M. E. ANTOINE. (J. DEMOULIN)  
**10 minutes d'entr'acte**  
**LES TOURCIVEUX**  
 Nouvelle Comédie en six actes de MM. J. WILLEM et F. BAUWENS  
 DISTRIBUTION : Servâs, maîsse d'armes, MM. J. N.; Loriat, maîsse di confreire, J. L.; Jacques, avocat, J. P.; Pierre, armurî, G. R.; Taisant, dame di cûbare, M<sup>me</sup> G.; Louise, si feie, J. C.  
 Le Piano sera tenu par M. C. DOLNE  
 Ordre : 1. Les Tourciveux ; 2. Intermède ; 3. Jeannette.  
**Le Spectacle sera suivi d'un BAL et d'une FÊTE DE NUIT**  
 PRIX DES PLACES RÉSERVÉES  
 à l'avance, fr. 2-50  
 à l'entrée, » 2-50  
 PRIX DES PLACES ORDINAIRES  
 à l'avance, fr. 1-50  
 à l'entrée, » 1-50

## La Wallonne

Fondé en 1892 par Jean et Toussaint Bury, le "Caveau Wallon" prendra le nom de "La Wallonne" en 1895 (un caveau était déjà célèbre à Liège depuis 20 ans).

Sous la présidence de Jean Bury, La Wallonne forma en son école toute une pléiade de jeunes auteurs. Elle fit le tour du Pays Wallon en organisant dans les villages les plus isolés des concours de cramignons, des concours de diction et des concours dramatiques.

Pendant l'occupation allemande, (14-18) afin de faciliter le passage de la frontière à certains belges, Jean Bury qui était graveur de son métier, confectionna de faux cachets et de faux passeports. Sur le point d'être arrêté, il gagna lui-même la Hollande où il enseigna le français à l'école "Berlitz"

En 1918, une maladie de coeur l'emporta et ce liégeois sera enterré en terre d'exil, en terre néerlandaise. La guerre finie, encouragé par les journaux "Noss Peron" et "Li Clabot", par l'administration communale de Liège et par tous les wallons, Constant Fourny remit sur pied "La Wallonne". Son premier geste fut de faire ramener à Liège le corps de son président en 1921, Jean Bury avait son monument à Robermont. Après Emile Wiket, (l'auteur du célèbre "P'tit banc") en 1922, l'infatigable secrétaire Constant Fourny présida aux destinées de "La Wallonne" en 1928.

Si la durée est un signe de qualité, la Wallonne qui vient de fêter son 100ème anniversaire a sa place dans l'histoire du mouvement littéraire wallon.

### Jean BURY



Né à Liège en 1867, graveur sur armes depuis l'âge de 13 ans, Jean Bury, fondateur de "La Wallonne" est probablement l'auteur wallon le plus fécond du mouvement littéraire wallon.

Ecrivain précaire, à douze ans il rimait ses premiers vers wallons. A 19 ans, sa première opérette "Wèzin, wèzène" fut une des pièces les plus représentées du théâtre wallon (1.400 représentations de 1886 à 1913).

Il a publié quantité de chansons et de monologues. Auteur dramatique avec plus de 50 pièces à son répertoire, compositeur, régisseur du cercle dramatique "Les disciples de Joseph Demoulin", éditeur de journaux wallons dont il fut souvent le seul rédacteur (Li lampion, l' Aidiè, li Spriche et Lidje qui røyhe) il était aussi un improvisateur adroit. En 1895 à la création du premier cabaret wallon il était là avec l'équipe des "Qwate Mathy" (Joseph Vrindts, Charles Bartholomez, Louis Wesphal et Joseph Medard).

Association Mutuelle des Employés de Confections et de Nouveautés de Liège

THÉÂTRE ROYAL

Manifestation  
Wallonne

**PROGRAMME**

A l'occasion de la  
1400<sup>ème</sup>  
de l'opérette

**WÈZIN - WÈZÈNE**  
de M. Jean BURY.

Dimanche 6 Avril 1913

# LES SOCIÉTÉS WALLONNES EN 1910 - CROQUIS DE GEORGES ISTA

Le souvenir de Georges Ista, (1874-1939), peintre, conteur et auteur dramatique wallon, méritait d'être rappelé : il a enrichi le théâtre de 8 pièces, toutes dignes de figurer au répertoire classique et parmi lesquelles ce chef d'oeuvre qu'est "**Li Babo**".

Homme de théâtre, Georges Ista était aussi un conteur plein de verve.

Installé à Paris, il collabore à de nombreux journaux mais continue à écrire pour Liège. Pour le journal "**L'Espress**" puis pour le "**Journal de Liège**", il écrit ces "**Hâre et hote**", petits contes, attendus chaque semaine avec impatience et qui sont restés des classiques du genre.

En 1911, dans un article intitulé : "**Le théâtre au village**", dans le "**Journal de Liège**" Georges Ista propose quelques réflexions sur l'influence du théâtre wallon sur le public, sur "la pénurie d'artistes dames" dont souffrent les sociétés dramatiques wallonnes. D'un fait isolé, l'auteur a peut-être tiré rapidement des conclusions trop optimistes.

Par ailleurs, il faut rappeler que jusqu'après la guerre de 40-45, beaucoup de troupes (dans les cercles catholiques notamment) ne comptaient pas de femmes dans leurs membres, les rôles féminins étaient joués par des travestis !



## Le Théâtre au village

Aux premiers temps de l'art dramatique wallon, et jusqu'en ces dernières années, notre théâtre dialectal fut fortement influencé par la pénurie d'artistes-dames. Les sociétés de province, déjà si nombreuses, se disputaient un petit nombre d'artistes professionnelles, Liégeoises pour la plupart, qui "prétaient leur concours", selon l'euphémisme habituel, en échange d'un cachet qui variait de vingt à cinquante francs.

Ce prix déjà très fort pour les modestes ressources des sociétés rurales, le petit nombre des artistes-dames disponibles imposèrent l'habitude presque générale de n'en engager qu'une par représentation.

Or, les auteurs dramatiques, bon gré mal gré, doivent se plier aux moeurs, aux habitudes, aux nécessités de la mise en scène. Et, tandis que les auteurs français foudrent d'inutiles défilés de femmes dans la moindre pièce, parce que les directeurs parisiens trouvent, tant qu'ils en veulent, de jolies femmes qui "paient" pour figurer sur une scène, les auteurs wallons durent s'astreindre, presque constamment, à ne mettre qu'une femme dans leurs pièces. Et l'on comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister, combien ce simple fait, indépendant de leur volonté, restreignait pour eux le nombre des sujets abordables.

Aujourd'hui, changement complet. J'ai sous les yeux le programme d'une représentation wallonne organisée par une société de notre province. Et ce programme porte les noms de cinq artistes-dames, rien que ça! On en a l'explication aisée en comparant ces noms à ceux des interprètes masculins. Ce sont les filles du président, c'est la soeur du trésorier, c'est la "crapaude" du régisseur qui montent désormais sur ces planches tant honnies naguère encore, quand subsistait dans le peuple un vague souvenir de l'excommunication lancée contre les comédiens.

Il ne s'agit pas là d'un fait exceptionnel. Il en est de même dans la majorité de nos sociétés dramatiques, il en sera de même dans toutes avant peu. C'est par centaines déjà, c'est par milliers bientôt qu'on pourra compter les petites Wallonnes qui n'eurent pas honte, qui eurent de la fierté à monter sur les planches.

Le fait mérite d'être signalé, non seulement parce qu'il permet et annonce une évolution, un élargissement du type un peu vieillot de la pièce wallonne, non seulement parce qu'il est bon d'attirer l'attention du public sur l'influence, trop souvent méconnue ou dédaignée, de notre art dialectal, mais encore et surtout parce qu'il y a là l'indice d'un changement profond dans la mentalité des populations rurales, changement dont il n'est point permis de ne pas tenir compte si l'on s'intéresse à l'âme d'un peuple et à ses destinées.

Ces jeunes filles si nombreuses qui font aujourd'hui du théâtre (du théâtre très moral, je me hâte de le dire, et en compagnie de leur père, de leurs frères) ces jeunes filles n'ont ni vanité déplacée, ni ambition dangereuse. Elles ne songent pas à conquérir la gloire et les bravos ailleurs que chez elles, à faire un métier de ce

qui est un simple amusement intime, presque familial. Ce sont des fermières, des couturières ou des modistes de village, de braves petites ménagères, et elles n'ont jamais pensé à devenir autre chose. Leur seul rêve est d'épouser un brave garçon, d'avoir de beaux enfants, de vivre et de mourir sans trop de souffrances dans le petit coin où elles sont nées, Dès leur mariage, elles quitteront à jamais la scène, et deviendront des mamans, des ménagères sans plus, comme leurs mères furent avant elles.

Mais il suffit de connaître un peu ces mères, les femmes du peuple et de la petite bourgeoisie d'aujourd'hui, si profondément, si exclusivement matérielles, si hermétiquement bouchées pour tout ce qui renferme un peu d'art, un peu d'idéal, pour tout ce qui n'est pas la petite vie au jour le jour, il suffit de les connaître un peu pour comprendre combien la génération suivante différera d'elles sous certains rapports.

Ce n'est jamais en vain qu'on a incarné des héroïnes, si modestes soient-elles, qu'on a vécu leurs transes et leurs émois, artificiels sans doute, mais plus intenses que la réalité; ce n'est jamais en vain qu'on s'est forcé, fut-ce maladroitement, de fouiller un caractère, de réaliser en quelques gestes, en quelques paroles, un type humain concret et vraisemblable; ce n'est jamais en vain qu'on a fait passer sur les foules le frisson de l'Idée et la force du Verbe, tandis qu'on ressentait soi-même cette force et ce frisson; ce n'est jamais en vain qu'on a touché à l'art, si peu que ce soit.

Il suffit d'avoir remarqué une seule fois, l'évolution qui se produit chez un rustre, ouvrier ou paysan, dès qu'il devient comédien amateur, d'avoir constaté combien il a aussitôt le sentiment profond de son ignorance, combien s'éveillent en lui d'aspirations nouvelles, d'ambitions louables, combien il s'efforce d'affiner sa culture, son intelligence, son sentiment, il suffit d'avoir remarqué cela pour comprendre quel sera l'effet de l'art dramatique sur des jeunes filles d'esprit plus souple et plus fin que les hommes, malgré des siècles d'ancestralité aux aspirations uniquement matérielles.

Nos petites comédiennes wallonnes ne deviendront ni des sur-femmes, ni des précieuses de village, car les nécessités de la vie continueront à primer pour elles sur les émois de l'art. Toutefois il y aura quelque chose de nouveau en leur âme, et que ne connurent point leurs mères, la curiosité, le respect et l'amour du Beau, de l'Idée, et du Verbe qui en est l'extériorisation.

Sans doute ne seront-elles point toujours capables d'analyser, de définir ces sensations nouvelles. Elles ne les subiront que plus fortement, pour les transmettre, dès le bas-âge à la génération dont elles seront les mères et les éducatrices.

Quand cette génération aura grandi, il y aura sans doute des gens graves pour s'étonner de son goût pour les choses d'art, du développement soudain de ses facultés intellectuelles.

Car il n'est pas certain du tout que les gens graves d'alors comprennent mieux que les gens graves d'aujourd'hui quelle influence, quelle puissance de pénétration possède la littérature dialectale, chez des masses pour qui cette littérature constitue la seule manifestation artistique qu'elles soient capables de comprendre et d'apprécier.

G. ISTA (1911)

*"Les Sociétés wallonnes" présentent une amusante caricature des sociétés wallonnes, écrite à l'occasion d'une polémique suscitée lors de la fondation d'une "Fédération des Artistes Wallons" dont l'histoire n'a rien retenu.*

## Les sociétés wallonnes

Il fallait s'y attendre, et c'eût été folie de ne pas prévoir le fait, mais on espérait du moins qu'il ne se produirait pas si tôt.

Désormais, **la Fédération des Artistes Wallons** peut supprimer le dernier mot de son titre. Ce mot devient superflu, tout le monde le sait, et sans qu'on le dise, que cette société est bien wallonne, puisqu'on s'y querelle avant d'avoir rien produit, rien décidé, puisqu'on y fait passer les petites questions d'amour-propre personnel avant les grandes questions d'intérêt général.

En aura-t-on vu, dans notre charmant pays, des sociétés divisées, minées, ruinées, dissoutes par les rivalités de deux clans féroces qui oublient tout le but essentiel et l'intérêt véritable de la société, pour ne plus songer qu'à cette question angoissante : dans le cadre offert au Président d'Honneur, le portrait du secrétaire a été placé au-dessus de celui du trésorier, et celui-ci prétend qu'ils auraient dû être côte à côte.

Au fond, les membres s'en fichent absolument. Ils déclareront à qui veut l'entendre que le secrétaire "est-ine grosse biësse" et le trésorier "on m'a d'vinte a cwârés". En outre, ils n'ignorent pas que le président d'honneur a fait placer le fameux cadre dans son grenier, la face au mur, ce qui supprime toutes les conséquences possibles de l'abominable affront fait au pauvre trésorier.

Mais, à l'assemblée générale extraordinaire qui fût convoquée pour discuter ce cas si grave, chaque membre a donné son avis, et il n'en démordra plus désormais, dût le ciel s'écraser sur sa tête et celles de ses enfants. L'amour-propre de chacun est en jeu, périsse le genre humain, périsse l'univers entier, plutôt que de souffrir la moindre atteinte à l'amour-propre de Joseph-Zénobe Macrosette, cordonnier en vieux, second ténor à la chorale "lès Râskignoûs dèl Tchâssêye" !

On se dispute, on s'accuse de mille vilenies. Les uns rappellent que le grand-père du trésorier a fait vingt-quatre heures de prison pour tapage nocturne. Les autres ripostent que l'arrière grand-tante du secrétaire était une enfant illégitime. On s'injurie. Quelques membres sortent pour décider sur le trottoir, à coups de tête, qui a tort ou raison. On vote. Le clan du trésorier l'emporte à deux voix de majorité. Tous les partisans du secrétaire donnent aussitôt leur démission collective. La commission reconnaît que la société n'a plus dès lors des ressources suffisantes, et propose la dissolution, qui est votée d'enthousiasme, car chacun en a plein le dos, de cette chorale où l'on s'engueule tout le temps au lieu de chanter. Le cabaretier, qui venait de faire agrandir le local, s'arrache les cheveux devant les factures des entrepreneurs. Et quand tout est rompu, démoli, d'une façon définitive, irrémédiable, on apprend que le feu a pris, la semaine précédente, dans le grenier du président d'honneur, et que le fameux cadre, cause de cette querelle, n'était plus qu'un petit tas de cendres au moment où elle naquit.

Telles sont les habitudes peu sociables des sociétés wallonnes, et de récentes polémiques prouvent qu'elles n'ont rien perdu de leur vigueur, qu'elles triomphent toujours, quels que soient la qualité des sociétaires, le milieu où ils évoluent.

Nous allons voir sans doute, une fois de plus après tant d'autres, des Achilles dédaigneux et offensés se retirer sous leur tente, pour donner à l'armée entière le plaisir de s'occuper de leur cas personnel, au lieu de songer à prendre Troie. Et après ceux-ci nous en verrons bien d'autres encore, car si l'Achille grec n'était vulnérable qu'au talon, les nôtres le sont sur la surface immense et infiniment sensible de leur amour-propre démesuré.

Le public qu'on a soin de tenir au courant, et que les généralités préoccupent plus que les personnes, reporte sur l'oeuvre entière, si noble soit-elle, l'impression fâcheuse que produisent toujours ces discussions. On lui a parlé fort peu du but et des travaux de la Société, beaucoup de ses querelles. Il est logique qu'il oublie ceux-là, ne retienne que celles-ci. Et, le jour où vous parlerez à un ami de la **Fédération des Artistes Wallons**, il répondra par cette définition élégante et précise : "Ah oui, le machin où l'on s'engueule tout le temps..."

C'est dommage, grand dommage, car nous avons un rude besoin d'être enfin jugés autrement. Mais c'était à prévoir, hélas, puisque la chose se passe entre Wallons !

G. ISTA (1912)

## Liste des Sociétés fédérées en 1910

### A. Sociétés littéraires

1. Le Caveau Liégeois - Liège
2. Association des Auteurs dramatiques et chansonniers wallons - Liège
3. Les Djonnes Auteurs wallons - Liège
4. La Wallonne - Liège
5. Union des Auteurs Sérésiens - Seraing

### B. Sociétés dramatiques de l'arrondissement de Liège

1. Le Perron Liégeois - Liège
2. Les Amis du Progrès - Liège
3. Le Royal Lion Belge - Liège
4. L'Avenir de l'Est - Liège
5. La César Franck - Liège
6. Cercle Ouvrier de Ste Walburge - Liège
7. La Renaissance des Muses - Liège
8. La Fougère - Liège
9. L'Avant-garde Syndicale - Liège
10. Club El Star - Liège
11. Les Plaihants Cadets - Liège
12. Les Jônnes Wallons - Liège
13. Les Bons Amis - Liège
14. Cercle Wallon - Liège
15. L'Amicale de l'Ecole Moyenne - Liège
16. Liège-Dramatique - Liège
17. Les Amis réunis de Cointe - Liège
18. Les Inséparables - Liège
19. Le Caveau Wallon - Liège
20. Les Mélomanes - Liège
21. Les R'jètons di 1830 - Liège
22. Les Persévérants - Liège
23. Société dram. des Tramways Liégeois - Liège
24. Cercle Wallon d'avant tot - Liège
25. L'Amitié - Liège
26. L'Etoile du Nord - Jemeppe
27. Cercle dramatique de l'Aaz - Heure-le-Romain
28. Société dramatique wallonne - Herstal
29. Les Enfants de Thalie - Seraing
30. L'Alliance dramatique - Grivegnée
31. Cercle Wallon - Comblain-au-Pont
32. Les Enfants de la Cour Pépin - Herstal
33. Les Artisans réunis - Dalhem
34. L'Union wallonne - Hermalle-sous-Argenteau
35. Les Jeunes amateurs - Houtain-St-Siméon
36. Jupille-Dramatique - Jupille
37. Li Pilé wallon - Herstal
38. Club Les Wallons - Seraing
39. L'Echo du Vallon - Montegnée
40. Cercle Les XII - Bressoux
41. L'Union Socialiste - Romsée
42. Les Djonnes Wallons - Tilleur
43. L'Union du Progrès - Alleur
44. Les Disciples de Thalie - St Nicolas-lez-Liège
45. Les Amis du Progrès Ansois - Ans
46. Cercle Germinal - Ougrée
47. L'Effort - Prayon-Trooz
48. L'Espoir - Ans
49. L'Echo du Vallon - Seraing
50. Le Progrès - Aywaille
51. L'Alliance - Louveigné
52. Cercle Dramatique - Oreye
53. Les Géromotis - Géromont-Comblain-au-Pont
54. Les XVI Horloziens - St Nicolas-lez-Liège
55. Les Amis dèl Jôie - Cahottes - Horion-Hozémont
56. Les Wallons - Ans

57. Le Progrès - Xendremael
58. Li Scène Wallonne - Herstal
59. L'Essor - Hollogne-aux-Pierres
60. Les Jeunes Gens - Montegnée
61. Les Enfants Belges - Dalhem
62. Li Prétimps - Seraing
63. Le Progrès - Chênée
64. Cercle Les XV - Sclessin
65. L'Alliance - Lize-Seraing
66. L'Espérance - Péry-Trooz
67. L'Union dramatique - Cheratte
68. Section dramatique de la Fraternité - Jupille
69. Société St Firmin - Richelle
70. L'Alliance - Angleur
71. Cercle Wallon - Flémalle-Grande
72. Cercle St - Etienne - Wandre
73. L'Agrément - Profondval - Flémalle-Grande
74. Les Disciples de Raskin - Montegnée
75. Les Amis réunis - Glons
76. Les Amis de l'Art - Glons
77. Section dram. du Cercle St-Lambert - Grivegnée
78. L'Union - Comblain-au-Pont
79. L'Espérance - Herstal
80. La Main dans la Main - Ans
81. Les Ouvriers amateurs - Haccourt
82. L'Aurore - Plainevaux
83. La Lyre dramatique - Warsage
84. Cercle Labiche - Sclessin
85. Les Joyeux - Souxhon - Flémalle-Haute
86. Le Progrès - Seraing
87. Les R'kwèrous - Lize-Seraing
88. Les Amis réunis - Boncelles
89. Les Excursionnistes - La Préalles-Herstal
90. Li Comèdèye Wallonne - Seraing
91. La Lyre Esneutoise - Esneux
92. Les R'jètons d'âx deux Tyous - Aux Awirs
93. L'Union Wallonne - Montegnée
94. Théâtre Wallon - Herstal
95. Société La Tempérance - Val-St-Lambert
96. La Concorde - Tilff

### C. Sociétés de l'arrondissement de Verviers

97. Le Sillon - Verviers

### D. Sociétés de l'arrondissement de Huy

98. Union et Agrément - Waret-l' Evêque
99. Les Amis du Progrès - Ampsin
100. Les Orphelins réunis - Huy
101. Dram. de l'Harmonie des Ouvriers - Amay
102. L'Aurore - Antheit
103. Cercle d'Agrément - Vaux-Borset
104. Les Echos de Corphalie - Antheit
105. L'Union Warnantoise - Warnand-Dreye
106. L'effort - Ombret
107. L'Avenir - Ouffet
108. L'Idéal - Amay

### E. Sociétés de l'arrondissement de Waremme

109. Li solot wallon dèl Hesbaïe - Waremme
110. L'Alliance hesbignonne - Berloz
111. Cercle d'Agrément - Ville-en-Hesbaye
112. Les Touristes hesbignons - Les Waleffes
113. La Gaité Fallaisienne - Fallais

### F. Théâtres Wallons

1. Théâtre communal wallon - Liège
2. Théâtre wallon de la Renommée - Liège

# DE L'USAGE DU WALLON

En cette seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est le renouveau du mouvement littéraire wallon, ce wallon que l'on disait agonisant. Son existence menacée quelques années plus tôt est aujourd'hui reconnue officiellement par un décret de la Communauté française et mise à l'honneur sur les tribunes ou les autels.

C'est Gilbert MOTTARD, Gouverneur de la Province, qui, le 1<sup>er</sup> octobre 1983, prononce son discours en wallon au Conseil Provincial; c'est le nouvel évêque de Liège qui, lors de sa première sortie, s'adresse, un 15 août, aux fidèles, dans la langue de Tchantchès; c'est le wallon à l'école, le wallon à l'église.

Mais ce wallon, on l'avait déjà entendu, il y a longtemps, à une tribune officielle !

## Le wallon à la chambre

C'était le 10 août 1895. Sous la coupole de la Chambre des représentants : un député a osé affronter les ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Monsieur Schollaert et Monsieur Coremans, le député flamingand d'Anvers.

La discussion et l'approbation du budget étaient à l'ordre du jour.

Au chapitre "Sciences et lettres", il était inscrit un subside de 161.000 Frs aux sociétés littéraires et scientifiques, à l'encouragement à la littérature et à l'art dramatique, etc.

A cet article, le député SCHINLER avait proposé l'amendement suivant :

*"Ajouter au libellé de l'article 37 les mots: Encouragement à l'art dramatique et à la littérature wallonne" et de porter le crédit à 176.100 Frs.*

Le Président donne la parole à Mr SCHINLER pour développer son amendement.

*M. SCHINLER : "Mes gins, ji m'va jâser wallon !" (Exclamations et rires).*

*Vos l' trouverez quéque fêye drole, vos autes, ca vos trovez voltî drole, tot çou qu'est jusse, dè moumint qui çoula vint d' nos autes.*

*Mains noss présidint à rik'nohou noss dreut qwand c'est qu'on a jâsé li flamind voçi po l' prumi còp.*

*Rapinez-ve-zè bin : ça stou à l' sèance dè 26 di novimbe di l'an passé.*

*Adon puis divins les cîs qui ji r'présinte, enne a co trasse et trasse qui n' comprendèt wère pus l' fransquillon qui l' wastatte. Et pusqui ji vous fer rik'nohe les dreuts di nos bon vîx lingage, ji jâs'ret comme mi mère m'a appris.*

*Po bin k'mincî, ji tins à dire qui ji sos lon dè r'gretter les hoppais d' cens qu'on donne po les lives et les théâtes flaminds : nos caqu'rans todis des mains chaque fêye qu'on fret n' saqwè po l' bin dè peupe.*

*C'est qui, à costé di nos frés Flaminds, nos avans nos frés Wallons.*

*On n' el deut nin rouvî.*

*Ji creus qu' affaire di sôciétés d' littérature, on fait a pau près po onque comme po l'aute.*

*Mains â fait d' théâtes, ci n'est wère li même jowe.*

*On n'acwède qui qwatte pitits houlés mèyes francs âx Wallons, dismetant qu'â Flaminds, on fait l' pârte belle et lâge: 22,000, c'est leu lot ! On donne 500 francs à onque di nos théâtes wallons et so c' timps-là, 8,000 ennè vont à théâtre flamind d' Brussel, 5,000 à cî d'Anvers et 5,000 à cî d' Gand, sins co compter les à-bon-dreut des sôciétés qui n' manquet nin di les r'clamer et qui l'atrappet tos còps bons.*

*Ji n'a nin co jâsé di l' académeye flaminde qui racôye 19,000 francs et des vîs papîs scîs ès flamind qui costet tos les ans 5,000 francs à l' Belgique!*

*Est-ce tot ?*

*Oh! nenni ciette! I n'a l' gômâ des primes â fait d' pièces di théâtes et, po l' bouquet, li fameux dictionnaire qu'on fait è l' Hollande. On dit qui c'est on clappant ovrège; c'est bin possibe: ji n'y veus qu' dè feu. Mains mâgré çou qui paue avou d'bon, i n'est nin mâva qui vos savéh çou qui coss.*

*Noss binamé minisse a bin voulu m' rimette on p'tit papî so c' question-là et ji veus qui l'Hollande suppwette les deux tisses des frais et nos autes l'aute tisse.*

*Li mons qu'on z'aie dinné, ça stou 4,000 francs, vola deux ans. L'an passé on z'a payî 6,000 francs et ciste anneye 7,000 francs. Dispôye 1852, adon qu'on l'a k'mincî, i nos a costé 65,500 francs. C'est on haîtî patard, ès don ? Et ji m'a co lèyî dire qui çoula alève durer.*

*On pou acertiner qui po l' joû d'houïe, li flamind nos r'vint, so ine an, à 60,000 francs et dès. Et so c' timps-là, li wallon ramasse mâlâhêyemint li meskèyowe âmône di 4 à 5,000 francs l'annèye!*

*C'est trop pau d' chwès.*

*On fait pus d'onque qui d' l' aute et ci n'est nin jusse.*

*On n' pou nin continuer à d'ner les crassès tâtes âx Flaminds, et qui l' Wallon d' meur là po dè pan tot sèche.*

*Si jisqu'à c't heure i n'a co nouc qu'âye songî à mette li deugt so l' plâye, torate elle si va èvêlmi.*

*Il est timps qu'on s'el dèye: si l'affaire si porsût comme on l'a miné disqu'à c't heure, li jeu k'mince à flâiri, et i toun'rèt à chin. (Rires)*

*Rit'nez bin c' raison là!*

*Li Wallon aime ottant s' vîx lingage et ses auteurs et ses thêates qui l' flamind aime les sinnes.*

*Et à m' sonlant, i n'a rin d' pus bai qu' çoula, d'on costé comme di l'aute, aidî l' peûpe à wârder et à rinde todîs meyeux ses p'tits honiesses plaisirs, c'est li warranti l' caractère qu'il a d' bai, tot li acertinant dè l' franque jôye ossi sovint qu'à s' tour.*

*C'est po çoula qui nos estant d'acwerd so çou qu'on fait po les Flaminds. Nos avans por zels li meyeux coûr dè monde, et ji pinse qu'is nos l' rindèt bin.*

*Nos n'volans nin qu'on l'z y r'sèche ine aidan. Mes k'pagnons et mi, nos vôtrans reutaballe çou qu'est promettou po l'Tihou.*

*Mains comptans bin qui vos n' fret nou bastâ. Pôce â haut, vos rik'noh'rez qui les scriheus wallons rapwertet zelles ossi, honneur et gloire â pays. Qui nos feus d' pièces et nos sociétés d' thêates mèritèt d'esse èccorégîs comme les autes pos l' bin qu'is fet â peûpe. Nos prêchans l' bon accwèrd inte Flaminds et Wallons; il ont l' minme mèsâhe di jôye et d'plaisir, et i n' sont nin pu riches onque qui l'aute, po s' lès pays ossi sovint qu'is vòrit bin - et qui fâreut po bin aller.*

*Nos avans chache di veuye li gouvernemint aidî nos frés dè plat pays à s'rikfoirter l'esprit grâce â bais lîves, â bons thêates.*

*Mains l' peûpe wallon a ottant qu' zels mèsâhe di bons aksègn'mints et d'honiesses plaisirs. Et ji creus qu'on sèrèt d'acwerd po z'aidî et po z'ècoredgî dè l'minme manière les scriheus et les sociétés des Wallons etdes Tihons.*

*Cès-chal ont assez d' coûr et leus r'présintants assez d'esprit po jugî qu' j'a raison. Li spot dit: "Fez bin, vos ârez bin ! Ci sèrèt m' dièrin mot".*

Pendant le discours de l'orateur, Mr COREMANS fait son entrée et écoute, d'un air ahuri, ce qui provoque des rires dans l'assemblée.

Mr SCHINLER ayant terminé, le Président déclare :

*"Etant wallon moi-même, j'aurais mauvaise grâce à me plaindre de ce que cette langue, très harmonieuse pour moi, soit employée au parlement. Je crois cependant devoir faire remarquer à l'honorable Mr SCHINLER et aux autres membres qui voudraient l'imiter que, si l'on prenait l'habitude de se servir ici de cette langue, les divers services de la Chambre pourraient s'en trouver fort désorganisés"*

Pour le ministre SCHOLLAERT, le crédit global est suffisant pour répondre à tous les besoins, il y a trois théâtres flamands subsidiés par l'Etat pour un seul théâtre wallon. Il est donc compréhensible que les subsides donnés aux trois flamands soient supérieurs au subside alloué au seul théâtre liégeois, mais rien ne s'oppose, pour lui, à une autre répartition du crédit.

Mr SCHINLER retire son amendement. Mr COREMANS se lève alors furibond.

Il proteste contre la prétention des gens qui ne parlent qu'en patois et qui veulent des subsides. "Jamais, dit-il, il n'est venu à l'idée des flamands qui parlent patois de réclamer des subsides pour les pièces qu'ils écrivent."

*Mr SCHINLER .- Ne parlez pas flamand, nous ne parlerons pas wallon.*

*Mr COREMANS.- Où est l'analogie ? Qu' y a-t-il de commun entre la langue littéraire flamande et les patois wallons ?*

L'orateur se lance dans de violentes diatribes contre les wallons qui ne sont rien; les flamands sont tout; dans l'histoire on ne parle que d'eux, les wallons n'existent pas !

En terminant, Mr COREMANS adjure le ministre de ne plus accorder de subsides pour le wallon.

Mr SCHOLLAERT, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.-

*"Dans la question d'encouragement à l'art dramatique wallon, qui est un art local pour les liégeois, je ne me refuse pas de soutenir les efforts qui sont faits.*

*Je ne puis être suspect à l'honorable membre, puisque je suis un flamand très convaincu.*

.....

*Je ne considère pas comme faits en faveur d'un simple patois les efforts qui se font dans le pays de Liège.*

*Certes, une pièce jouée en wallon offrirait peu d'intérêt pour moi; ils y trouvent du charme et de l'agrément et c'est pourquoi je continuerai à subsidier le théâtre de Liège, aussi bien que les théâtres flamands de Bruxelles, Gand et Anvers.*

Mr VAN DER LINDEN, le député flamand de Bruxelles, félicite le ministre de son attitude et ajoute : "Les sociétés de littérature wallonnes sont excellentes, elles développent l'originalité locale et elles doivent être encouragées"

Mr SMEETS se joint aux protestations légitimes qui se sont élevées sur les bancs de la Chambre contre les paroles outrageantes de Mr COREMANS à l'égard des wallons, mais, se dit d'accord avec lui quand il dit; "Comment arriverait-on à s'entendre si chacun venait parler son patois... ce serait une véritable Tour de Babel !" Et, poursuivant son idée, il s'élève contre l'utilisation du flamand à la Chambre, développant des arguments plus que spécieux employés par les défenseurs du français au siècle dernier.

"C'est pourquoi nous avons le droit de protester quand les flamands, sachant parfaitement parler le français, parlent ici leur langue, et de dire qu'ils manquent de courtoisie pour une partie des membres de la Chambre qui n'y entendent rien.

...

Mais ce que je n'admets pas, c'est que, de parti pris, pour parader devant leurs électeurs, des membres sachant parler le français, ayant fait des études supérieures, viennent s'exprimer dans une langue que nous ne comprenons pas, oubliant ainsi les règles de la bienséance et de la plus élémentaire politesse.

...

Ce n'est pas en parlant flamand qu'on portera remède aux maux dont souffrent les Flandres! J'estime que l'on avancera beaucoup plus vite dans la voie des réformes en employant ici, dans la mesure du possible, la langue française; mais, si on veut continuer à suivre le système qu'on a inauguré en parlant ici le flamand dans le but unique de nous contrarier, usant de représailles nous vous déclarons nettement que, forts de notre droit, de notre côté nous parlerons le wallon,!

Mr COREMANS - Allez-y gaiement !

Mr SMEETS. - Eh bien, gaiement nous le parlerons et nous verrons lequel de nous deux sera le plus vite fatigué à ce jeu !

Mr le PRESIDENT. - L'amendement étant retiré, je mets l'article aux voix.

- L'article 37 est adopté

L'incident est clos.



Quatre jours après cette discussion à la Chambre, la Fédération wallonne se réunit en assemblée extraordinaire, le 14 août. L'ordre du jour suivant proposé par le Conseil d'Administration a été adopté à l'unanimité et par acclamation, et, aux vœux de l'assemblée, transmis aux personnalités citées.

"La Fédération Wallonne littéraire et dramatique de la Province de Liège, réunie d'urgence le 14 août 1895 :

- Considérant qu'elle est l'émanation directe de la généralité des artisans de l'art wallon dans la province.
- Vu les "ANNALES PARLEMENTAIRES" du 10 août courant.
- Exprime à Mr J.B.SCHINLER, Membre de la Chambre des Représentants, la vive reconnaissance des sociétés artistiques wallonnes pour son initiative généreuse en faveur de l'art populaire wallon.
- Remercie chaleureusement Mr M.SCHOLLAERT, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Mr SNOY, Président de la Chambre, MM. DESTREE, DE VRIENDT, FLECHET, HOYOIS, SMEETS et VAN DER LINDEN, députés, pour la bienveillance dont ils ont fait preuve dans les délibérations de la Chambre favorables à l'encouragement de l'art wallon par le Gouvernement.
- Assure aux honorables personnalités précitées que la Fédération Wallonne, profondément attachée à notre vieille langue, ne cessera de travailler avec ardeur au développement et au perfectionnement de la littérature et de l'art dramatique wallon.

## Le Wallon à la Fédération !

A la Fédération Wallonne, pour son "Bulletin wallon" et ses publications, dans les discussions des Assemblées Générales, les réunions du Conseil d'Administration ou dans les rapports présentés aux Congrès, à de rares exceptions près, il est d'usage depuis 1894 d'utiliser le français !

Nous avons encore en mémoire les interventions violentes, aux Congrès et autres assemblées wallonnes, des Dieudonné BOVERIE, Léon OTTE et autres anciens, s'étonnant et demandant que les assemblées s'exprimassent en wallon.

En 1897 déjà, un journaliste du "Peuple" se demandait pourquoi la Fédération Wallonne utilisait le français.

Le Président de la Fédération envoyait, en réponse à cet article, une lettre que l'on pourra apprécier de plusieurs façons !

*Liège, le 6 novembre 1897.*

*Monsieur le citoyen H. BURY, rédacteur au Peuple, Liège,*

*Dans votre numéro du 4 courant, vous vous demandez très sérieusement pourquoi la Fédération Wallonne rédige ses circulaires en français. Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra ! Si vous trouvez nécessaire de publier en français vos articles "pour le wallon", c'est, apparemment, parce que la qualité de lecteur du Peuple ne comporte pas essentiellement la faculté de discerner les aimables nuances du vieux langage.*

*Nos motifs ont quelque rapport avec celui-là. Les circulaires de la F.W., lesquelles ont un caractère général et même officiel dans un certain sens, sont souvent envoyées à titre de renseignement à d'autres qu'à des wallonisants bénévoles et pur sang - par exemple à des administrateurs publics, des députés, etc. Dans les meetings wallons, nous n'avons pas été assez absurdes pour exiger que les candidats aux diverses députations du pays wallon prouvent qu'ils pouvaient, aussi bien que vous, parler le wallon ou même le comprendre facilement quand il est écrit.*

*Et puis, notre Comité fédéral est un "Conseil d'administration". Depuis quand les "administrations" écrivent-elles en wallon ? Que la Députation permanente de Liège, des foudres de laquelle vous nous menacez plaisamment, rédige en wallon le programme de ses concours wallons, et je pense qu'alors les Sociétés d'art wallon tiendront, par déférence, à fournir, en wallon, à M. le Gouverneur de la province leurs demandes de subsides.*

*En attendant une initiative de ce goût, nous nous permettons de considérer le français comme étant, jusqu'à nouvel ordre, la seule langue officielle de Belgique, et le wallon comme un admirable instrument artistique, rien de plus.*

*Vous trouverez étrange que certaines Sociétés d'art wallon portent un nom français. Et, en vertu de la logique, vous leur notifiez votre désir de les voir corriger ou traduire ces vocables. Ça, c'est une bonne idée. Mais, comme vous le dites très justement, "il faut en tout être conséquent". Est-il admissible que la F.W. fransquillonne jusque dans son titre ! Qu'elle l'orthographe donc plus exactement et, puisqu'elle s'occupe souvent de répartir des subsides, qu'elle s'intitule: "Fer-des-râtions". Qu'en pensez-vous ?*

*Et ensuite, car il ne faut pas rester en si bon chemin, qu'elle intime à ses hommes l'ordre formel de se traduire eux-mêmes. Quand on ose se permettre de vous parler si longuement des affaires de Wallonie, on ne doit pas persister à s'appeler Colson. Il y a dans ce mot une désinence germanique du plus fâcheux effet et dont le maintien serait désormais de la témérité pure. Dès ce jour, il s'agira de changer ça en quelque syllabe de résonnance plus logique et wallonne. Et d'écrire, par exemple, Col-bac ou Colle-à-bwès, au choix. Après cela, le secrétaire de la Fédération Wallonne n'aura qu'à ajouter une syllabe à son nom de Bara pour s'appeler, wallonnement parlant, Barada. Mais, j'y songe, vous même, Monsieur le citoyen, continuerez-vous à décapiter journellement au bas de vos articles un de nos vieux mots de terroir ? Vous voilà battant sans relâche, en tête de notre armée, le rappel des vocables et nous conduisant à l'assaut des inconséquences manifestes.*

*Puisque cela s'impose pour tant de bons motifs, signez donc Tabury et que cela finisse !...*

*Veillez bien, Monsieur le citoyen, agréer -en français- mes salutations de fraternité wallonne.*

O. COLSON.

# LES CABARETS WALLONS DE LIEGE



**Cabaret Walon**  
6 - Bal'wêrd dè l'Sav'nire - 6  
à Lidje

à prumir ostêdje      à prumir ostêdje

**Pris d' çou qu'on beût**

Clapant pêkè . . . . .	0.20	Amér Picon . . . . .	0.40
Vt Sistème . . . . .	0.25	Duyal (apèritif) . . . . .	0.50
Chiedam . . . . .	0.30	Byrrh . . . . .	0.40
Cognac . . . . .	0.35	Porto . . . . .	0.40
Rhum . . . . .	0.35	Viermouth . . . . .	0.35
Amér . . . . .	0.25	Amér di Hollande . . . . .	0.20
Elèxir . . . . .	0.30	Cassis . . . . .	0.25
Anisète . . . . .	0.35	Chèry brandy . . . . .	0.35
Kumêl . . . . .	0.35	Mosèle . . . . .	0.40
Menthe . . . . .	0.35		

**Bîres**

Saison . . . . .	0.20	Munich . . . . .	0.35
Dimèy' saison . . . . .	0.25	Stout . . . . .	0.40
Dimèy' blonde . . . . .	0.35		

**Ewes**

Grènadine . . . . .	0.35	Soda . . . . .	0.20
Grusale . . . . .	0.35	Soda à citron . . . . .	0.25
Citron peûr . . . . .	0.40		

**Tchaudès Bwèssons**

Cafè . . . . .	0.25	Lèssè Russe . . . . .	0.40
Tchôcolât . . . . .	0.25	Bevri . . . . .	0.40
Lèssè . . . . .	0.25		

**Pris d' çou qu'on magne**

Fôrèye mitche . . . . .	0.25	Wafè à frâtes . . . . .	0.15
-------------------------	------	-------------------------	------

**Botèyes di Vins**  
BORDEAUX -- BOURGOGNE -- CHAMPAGNE

IMP. SAINT-POL, rue Rouleau, 4, Liège

Face aux polissonneries débitées dans les beuglants et les cafés-concerts du boulevard, le Caveau liégeois a voulu, dès ses débuts en 1872, rendre à la paskèye et à la bonne chanson wallonne la place qui était la sienne avant 1830.

Wesphal, Vrindts, Carpentier, Bury, quelques-uns, parmi les meilleurs **"Câvôtis"** se réunissent, vers 1888, sous le nom de **"Râskignoûs de Câvâ"** pour discuter de leurs compositions et les publier dans une brochure qui parut 3 fois.

Ce que la chanson wallonne attendait, c'était un temple dédié à son culte.

C'est au sein de l'Association des Auteurs Dramatiques et Chansonniers Wallons qu'Alphonse Tilkin et Oscar Colson eurent l'idée de profiter de la foule, que la foire d'octobre amène vers la ville pour ouvrir un cabaret wallon, au profit du monument à ériger au poète Nicolas Defrecheux.

Un local fut trouvé sur le boulevard d'Avroy, au fond d'une salle attenante au "Café des mille colonnes". Perchés sur "li scanfâr", une petite scène des plus primitives nos chansonniers vont, pendant un mois, débiter, avec entrain et une joviale simplicité, leurs meilleures productions.

Le Cabaret est inauguré le 6 octobre 1895; on y chantait tous les soirs, à partir de 7 heures, le dimanche en matinée et en soirée. Des séances de Gala étaient organisées le vendredi.

Les premières soirées étaient assurées par les "Qwate Mathy" (J. Vrindts, L. Wesphal, J. Médard et Ch. Bartholomez) sous la direction du bonisseur et pianiste Oscar Colson (le président de la Fédération Wallonne). Ils ouvraient la soirée en disant les couplets du Chant du Cabaret Wallon d'Alphonse Tilkin. Le succès fut immédiat.

**"Li Mèstré, Gazette di tos lès Wallons"** rapporte dans son numéro du 12 octobre : **"Dèl manière qui çoula rotte, tot lidje y pass'rè. Dimègne èt londi on s'y spatève et les autes djoûs i n'y a todis avou flouhe"**.

**"On tchante tot, so tot, les camarâdes et les innemis, les djonnès fèyes èt lès bèlès mères, li patrèye, li gastrèye et les botèyes"**.

Romances, chansonnettes, paskèyes, duos comiques et monologues, tous les sujets étaient abordés... et la pudeur jamais offensée.

*Po cinq çans 'vos vinrez-st-ètinde  
To buvant-st-on clapant hûfion,  
Dès tchansons qu' vos pôrez-st-aprinde  
E vosse mohone a vos r'djètons.  
On respèctèye totes lès orèyes,  
Tot l' monde chal pout nos v'ni hoûter  
Aminez-i vos d'jonnès fèyes  
Li djonnese inme d'ètinde tchanter.*

Le programme se renouvelait ainsi presque chaque soir. Bientôt une foule d'amateurs de la Ville et de la banlieue vinrent s'y faire entendre, à côté des fondateurs.

Une feuille, **"Les respelûs des qwate Mathy"** était vendue au profit du monument Defrecheux.

Un dimanche, paraît-il, on plaça pour 250 frs d'entrées à 10 centimes !

**SI J'ESTEUS  
BORGUIMASSE**

TCHANSON

Paroles de Louis Wesphal



Tous droits d'exécution, de reproduction et d'arrangements  
réservés pour tous pays

Edition Jos. HALLEUX, 27, rue St-Gilles - Liège  
Téléphone 4071      Compte Cheques Postaux 77.321

Imp. GORBERT FRERES, 325, rue Saint-Leonard, Liège, Téléphone 843

344



ON  
**Rayeu d'armâ**

Scène comique

LANCÉE PAR  
**Lamb. Bernard**

AU  
Théâtre Communal  
Walloo



**Prix 0.25**

Paroles & Musique de  
**Joseph DUYSENX**

Tous droits d'exécution, de traduction et de reproduction réservés.  
Imp. Doyen-Dumoulin, Liège

Prix : 0.25

Grand Succès de Cabaret Wallon di Lidje

**DJI MAGNE DES DATTES**

Monologue  
de  
**Aug. Boon**

Répertoire  
**Emile COLLARD**  
du Trocadéro



Edition Joseph HALLEUX, rue Saint-Gilles, 27, Liège  
Téléphone 4071      Compte Cheques Postaux 77.321

REPRODUCTION FORMELLEMENT INTERDITE  
CATALOGUE DES ARTICLES DE LA MAISON ENVOYÉ GRATIS

**Manire de pwerter l'Dou**

de  
**Louis Wesphal**

Créée par  
**Sproclam ?**  
comique wallon



Tous droits d'exécution, de reproduction et d'arrangements  
réservés pour tous pays.

**EDITION J. HALLEUX, RUE SAINT-GILLES, 27, LIEGE.**  
TELEPHONE 4071.      COMPTE CHEQUES POSTAUX 77.321.  
Imp. Leclercq et Sauveur, r. Solvay, 34, Sille-Hay.

Prix 50 Cms

**LES R'MÉDES  
COMIQUES**

Chansonnette comique

par  
**Louis Wesphal**

Air: Pour faire quelque chose

**Prix 50 Cms**

Reproduction Interdite

EDITEUR, Joseph HALLEUX  
Rue Saint-Gilles 27, LIEGE.

Les grands Succès

**LI MEYUS DOMINE**

Paroles et  
Musique  
de  
**Jos. DUYSENX**



Tous droits d'exécution, de reproduction et d'arrangement  
réservés pour tous pays.

**EDITION J. HALLEUX, RUE SAINT-GILLES, 27, LIEGE**  
COMPTE CHEQUES POSTAUX 77.321      TELEPHONE 4071

CATALOGUES GRATIS SUR DEMANDE.

Plus de 10.000 personnes passèrent par le cabaret wallon en ce mois d'octobre 95 et plus de 1000 francs furent remis à l'oeuvre du monument Defrecheux.

Le succès avait été complet pour cette première tentative. Aussi, au printemps suivant, à l'occasion de la Foire de l'Est (en avril 1896) l'Association des Auteurs décidait de rouvrir son cabaret, dans un baraquement, au milieu de la place Jehan Le Bel. On y chantait les dimanche, lundi et jeudi avec, le mardi, une séance pour les familles. On y vendait une charmante brochure de 32 pages que le Comité Defrecheux avait fait imprimer au profit du monument.

Cette brochure, outre le portrait de N. Defrecheux, contenait : **"Tot seu"**, du poète, **"Li complainte d'ine paûve bot'rèsse"** du curé Ramoux, **"Li còp d' pid qu' fait l' bon hotchèt"** de Chaumont et des chansons de Vrindts, L. Wesphal (**Si dj' èsteû borguimaisse**), Bury, Bartholomez, A. Tilkin et Ch. Gothier.

Une paskèye de G. Marchal intitulée **"Li size des auteurs à cabaret wallon"** donne, en 18 couplets, la longue liste des chansonniers et de leurs oeuvres.

"Adon ci fourit Tchâles Bartholomez qui v'na nos tchanter **"l'âcolète"** èt mime çou qu' dji ria, i tchanta les **Misères, Dji n'a wåde, Mes aguesses** puis dèrit po fini 'ne tote novèle : **Comme c'est blèsse !**"

Dans une de ses paskèyes, Louis Volont (li dompteur del seû) célébrait le cabaret de la Foire de l'Est qui avait été une réussite, comme celui du Café des Mille Colonnes .

*C'esteut l' cabaret Walon  
Dj' a houté deûs eures au long  
Des tchansonetes, des romances  
Dji wadje qui tot Lîdje irè  
Ca çou qu' pèrsonne ni creûrè !  
L' intrèye ni cosse qui cinq çans' !*

Après ce double début encourageant, le cabaret poursuivra ses soirées en ville et se produira dans toute la province.

En octobre, il rentrera, pour le temps de la foire, au café du Boulevard. Puis il s'installera au "Casino du Passage" (NDLR Passage Lemonnier).

Le programme de la "Grande Size", représentée pendant l'hiver 1896-97 au Casino du Passage, nous donne des renseignements intéressants sur le répertoire de la troupe. (voir page suivante)

La soirée se terminait par la représentation d' **"ine size as marionètes"** de A. Tilkin avec Ch. Bartholomez dans le rôle de Tchantchès, L. Wesphal dans Charlemagne, Jean Bury un chevalier, DD. Bury la belle Euphémie, G. Loncin Youksoum le sarrasin et J. Vrindts en Pair de France.

Malheureusement le premier cabaret n'eut qu'une vie éphémère. En 1897, des déchirements dans la société coopérative qui avait été créée lui furent fatals..

En 1908, G. Loncin relança un Cabaret Wallon qui ne vécut qu'un an. C'est dans les salles du premier étage du Café du Commerce, rue Royale, que le nouveau Cabaret était aménagé. L'installation ne manquait pas de cachet : il avait l'aspect d'un ancien estaminet, on y était assis sur des "hames" authentiques et les chopes de "saison" voisinaient avec les "plat-cou" trapus.

Guillaume Loncin, l'auteur de la fameuse revue **"L'effort de Loncin"** était "maisse dèl djowe"

Louis Lagauche chantait : *"Dji n' vous nin qu' on pleûre qwand dj' mourrè  
Et dj' dirè-st-a ci qu' m' ètèrrè qu' on n' vinsse nin fé des mirliflitches"*

...  
*Mins qu'on m' èssèv'lih di foyious  
Tot hoss'lés d' tchansons fwért plaihantes  
Et tot sùvant m' wahè, dji vous  
qu' on tchante !"*

Peu de temps après, Messieurs Lagauche et Ledoux eurent l'idée de réunir les chansonniers dispersés. En 1910 **"Li K'pagnèye des Tchansonis lîdgwès"** vit le jour sous la direction de Julien Flament.

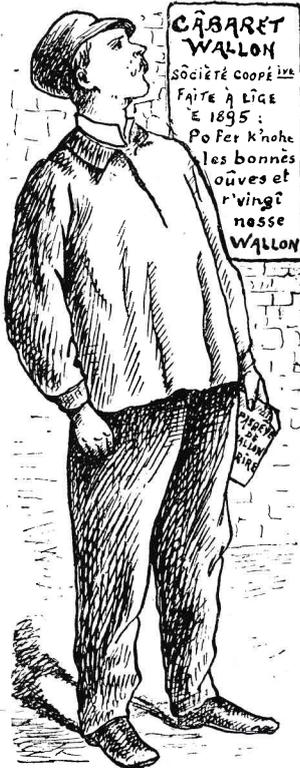
\* CASINO DE PASSÈGE \*

# Grande & plaihante Sîse

DINNÈYE PAR LI

## Câbaret Wallon

Li 7 di Décimbe 1896, à 8 heûres à l'nute



Vinez hoûter les clapants chansonnis qu'on nomme :  
Ch. BARTHOLOMEZ, Jean et Donné BURY, J. VRINDTS,  
Guil. LONCIN et Louis WESPHAL, DELPIERRE, etc.

Vinez v'plaire avou leus chansons, monologues, romances,  
pasquêyes, duos, saynètes et tot l'houdin.

Vinez surtout vèyi INE SISE AX MARIONNETTES,  
pièce è deux akes, jowêye par tote li troupe.

Vos veurez CHARLEMAGNE et ses pairs di France ainsi qui s'fi-  
dèle CHANCHET. Vinez hoûter JHAN-PIÈRRE-NICOLAS GAYOULE  
li musiqueu de l'troupe qui v'frè d'pîhî avou totes ses blagues.

Vinez v'fer n'pinte di bon songue, vos n'el rigrettrez nin.

### RÉPERTOIRES DES CHANTEURS : (1)

Répertoire da Jean Bury : Pauve sârrô. — Comme j'ârè chache. — L'homme à qwate sôres d'âges. — Po magnî. —  
A deux. — Di m'finiesse. — Les vrêyes Wallons. — Ji maqu'reus d'sus. — Li crition. — Pauve coirps, da A. Boccar, etc.

Rép. da Ch. Bartholomez ; Li cocher d'vigilante. — Ji l'aime si tant. — Qwand elles sont mariêyes. — Les misêres.  
— Si j'esteus è leu pièce. — J'aime les feummes — Les bech'tâs et les bech'tâtes, etc.

Répertoire da G. Loncin : E l'rowe Naimette. — Marêye. (Loncin) — A Kinkem pois. — Ji beus (Tilkin) — Les  
crêyances. — Sov'nances des matênes. — Nanette. (Carpentier) — Li Froumage. (Willem) — Les rouf-totjus. (Colson) etc.

Répertoire da DD. Bury : Tot l'monde égal. — C'est todis bon po l'timps qu'i fait. — Mayon grosse-fêve. —  
Tonton Mayet. — Qu'a-ju d'keure. — On v's el râte foûs de l'boque, etc.

Répertoire da Louis Wesphal : Li Loumire. — S'on n'aveut nin l'chanson. — Les mâvas souhaits. — Quêlle affaire !  
— Ji n'admète nin çoula. — Elle est sâvêye. — Les frawes. — Li marchand d'crompires, etc.

Répertoire di Jos. Vrindts : Par charité. — Respect àx vix. — Poète et Pauvrité. — Li bâhège des roses. — Qwand  
elle pass'rè. — Ji n'donreus nin m'chanson.

M. Delpierre, è s'répertoire di chansons flamindes !

### NOÛS BONÛS VIX

Saynète da Jean Bury, jowêye par les frés Bury.

# INE SISE AX MARIONNETTES

Pièce (historique!) è 2 akes, jowêye par tote li bande.

Novellès musiques di MM. O. Colson, Van Damme, Carpentier, J. Deffat et L. Dressen.

\*\*\*

Intrêye générale : On d'mèye franc

\*\*\*

PO L'SOCIÉTÉ :

Li Sécritaire, G. Marchal.

Li Directeûr, A. Tilkin.

(1) Les chansonnis chusiront leus boquets foûs de répertoire qui nos d'nans.

On pout rit'ni ses pièces d'avance avou on quart di franc d'pus èmon MM. GNUSÉ, libraire, rowe de Pont-d'Ile, et  
TILKIN, 7, rowe Lambert-le-Bègue.

Imp. Jos. Walhel, rue de Bruxelles, 59. Liège

En septembre, le nouveau cabaret était inauguré au Boulevard de la Sauvenière à la Taverne Théo avec J. Claskin, L. Lagauche, A. Ledoux, J. Seulier et R. Vincent.

Nombreux seront les artistes et chansonniers qui s'y produiront. Joseph Duysenx, chansonnier et musicien, auteur célèbre du "**Cuzin bébèrt**" était le pince-sans-rire de la compagnie.



Li "flaheu" DUYSENX

Charles Steenebruggen disait avec simplicité ses couplets. Il a publié avec Duysenx et Lagauche : "**Po quinse censes di tchansons**"

Après l'armistice, en 1919 on retrouva li "K'pagnèye des Tchansonnîs" au Café des deux fontaines, rue Haute Sauvenière.

D'autres cabarets ont vécu dans les faubourgs de Liège : "**Les coqs Tchanteûs**" de Grâce-Berleur ou le Cabaret Wallon de Grivegnée avec Joseph Minet.

Il y eut encore le cabaret du Caveau au "Prince de Liège" puis "**l'Agne qui rèye et l'Agne qui tchoule**" et "**les Brankignoles**".

Puis, sous l'impulsion de Lambert Lemaire, en 1957, le "Cabaret franco-wallon du Trocadero" ou plus simplement le "**Cabaret du Troca**" se produira au Foyer du Théâtre avec Joseph Minet "Maisse dèl djowe" Henriette Brenu, Jacques Ronvaux, Albert Bodden,...

Ci n' èst nin tot corant qu'on fait l' pus d' vôte ...

Le cabaret vit toujours à Liège : depuis 1990 au Pavillon de Flore, c'est le "**Cabaret da Tchanchès**".



CABARET WALLON EN 1909 : de gauche à droite  
debout : WINANDS, V. VINCENT, Ch. STEENEBRUGGEN, G. LONCIN, J. DUYSENX, L. WESPHAL, A. LEDOUX;  
assis : L. LAGAUCHE, POULET

# LES THEATRES WALLONS A LIEGE

*Rodolphe de Warsage est le pseudonyme d'Edouard Schoonbroodt.*

*Comme le veut la tradition que tout liégeois porteur d'un non germanique soit un ardent wallonisant, R. De Warsage consacra tous ses loisirs au réveil de l'âme régionale.*

*A côté d'oeuvres théâtrales, il a donné de nombreux ouvrages consacré aux us et coutumes, traditions, monuments, dictons de chez nous.*

*Citons seulement : "Liège d'hier et d'aujourd'hui", "Vieilles pierres, vieux souvenirs", "Les 600 Franchimontois", "Le Calendrier wallon".*

*En 1936, il publia : "Mémoires d'un vieux Liégeois (1876-1936).*

*De cette contribution précieuse à l'histoire de la cité, ou il fait apparaître les personnages qu'il a connus, voici quelques pages où il raconte la vie théâtrale à Liège.*

## **Pavillon de Flore**

Lorsque l'horticulteur Isidore Ruth s'aperçut que faiblissait la vogue du café-concert qu'il avait créé en Outremeuse, il corsa le spectacle par la représentation d'un vaudeville en un acte et ce fut ainsi que naquit, sans bruit, celui qui devait être le bruyant Pavillon de Flore.

Sous la direction Rodembourg, le théâtre remplaça définitivement le beuglant. Peu après, débuta la direction de Louis Poirier.

Le Pavillon devint aussitôt le théâtre le plus vivant de Liège, mais se souvient-on encore du travail formidable qu'abattait la troupe ? Chaque semaine, elle créait une opérette, un vaudeville en 3 actes et un gros "mélo" en 5 actes et 10 tableaux. Le dimanche et le lundi, les trois oeuvres composaient le spectacle, de sorte que le spectateur, entré à 5 heures du soir, ne quittait le Pavillon qu'après minuit.

La soirée du samedi, bientôt légendaire, était réservée aux étudiants, ces grands gosses tapageurs. Le bourgeois, toujours craintif, n'eût plus osé s'aventurer dans la salle où le parterre, communiant avec la scène, ordonnait au ténor de passer tel air ennuyeux, au baryton de trisser tel autre qui plaisait.

André et Joseph, les deux placeurs de l'établissement, étaient débordés, puis laissaient chacun s'asseoir à sa guise, ce qui était beaucoup plus simple. Bozard, inspecteur de la salle, s'agitait pour maintenir un ordre fort approximatif et, pendant qu'il s'agitait, des pétards éclataient derrière lui. On lâchait même des ballons rouges qui suivaient, en se dandinant, la courbe de la voute, pour finir par arriver au-dessus du lustre à gaz où ils explosaient.

Les bagarres étaient fréquentes, mais peu graves. Un soir, il se produisit une bousculade héroïque dans le porche.

Le charmant Henri Lemaître, cafetier sur la place St Pholien et buraliste rue Surlet, fut renversé avec sa guérite qui tomba, la porte contre le sol, de sorte que par le côté vitré, on apercevait le prisonnier s'agitant éperdument parmi ses paperasses.

Or, voici qu'un jour l'Université décida de soutenir le succès de Melle Lemaire, cette seconde chanteuse qu'on avait surnommée "la Mascotte", contre celui de la jolie Emma Burdinne, protégée officiellement par les sous-officiers du régiment des lanciers. Chaque fois que cette divette tentait de chanter, les étudiants commençaient à marteler le plancher de leurs gourdins énormes. Finalement, l'inévitable se produisit. L'Université se rua sur l'armée qui dégaîna. Alors, Louis Poirier prit un parti héroïque. Il fit appel, non pas à la police, mais aux gentils garçons d'Outremeuse. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, soldats et étudiants allèrent rouler pêle-mêle sur le pavé gras de la rue Surlet.

La direction réserva la soirée du vendredi aux gens du monde qui crurent s'encanailler en entrant dans ce temple de perdition.

Cela contribua à conserver sa mauvaise renommée au petit théâtre de la rue Surlet. Elle s'aggrava encore avec l'affaire du "Puits qui parle".

Dans cette opérette, ni bien, ni mal, la Vérité sortait, de son puits de carton, dans un maillot clair que remplissait admirablement notre vieille et fidèle camarade Célestine Gérard. Ce n'était pas du tout désagréable à voir.

Cependant, la droite du Conseil communal, se souvenant que le ministre de Burlet avait voulu imposer un pantalon aux danseuses de la Monnaie, interpella M. le Bourgmestre. Celui-ci prit un arrêté ordonnant à la Vérité de dissimuler une partie d'elle-même sous un chou de tulle dont il fixa soigneusement le diamètre.

Célestine, qui aimait rire, plaça l'accessoire tantôt trop bas, tantôt trop haut, trop à droite ou trop à gauche.

Alors le terrible M. Mignon se fâcha. On se souvient encore de la silhouette caractéristique de notre Commissaire en Chef dont la moustache blanche et énorme s'agitait fébrilement lorsqu'il commençait à parler. Ce haut fonctionnaire délégua l'un de ses subordonnés qui se tint en permanence dans les coulisses, afin de rectifier, s'il en était besoin encore, la position du chou rose.

Tous les vrais liégeois se souviennent encore de la foule qui assiégea le Pavillon, l'hiver où Poirier monta successivement "**Les deux gosses**" et la revue "**Liège sens dessus dessous**". Comptez donc.... Dans le mélo de Decourcelle, il y avait "de la vraie eau" sur la scène... Dans la revue de Georges Garnir, on voyait Fauconnier, travesti en anarchiste, placer un pétard dans le derrière du coursier de Charlemagne...

Les scènes wallonnes, particulièrement nombreuses, étaient de Gustave Thiriart.

Thiriard, établi gros imprimeur sur la Batte, frère de l'artiste français de Kernel, fut l'un de nos meilleurs écrivains wallons. Nous lui devons notamment "**Inn' rivintche di galants**" qui n'a guère vieilli. Liégeois jusque dans les moelles, blagueur exubérant, je l'ai vu souvent portant le sarreau bleu de nos ancêtres, assis face à sa demeure, sur le garde-fou de la Meuse, attendant le retour de ses pigeons voyageurs. C'était un grand enfant auquel la vie avait été douce. Un jour il m'invita à visiter son salon. Je ne sais plus quel peintre avait tracé sur la muraille Célestine Gérard et Jacques Fauconnier, ses interprètes préférés. Ils étaient grandeur naturel.

Ce théâtre avait contracté l'excellente habitude de nous donner annuellement une revue. Nombre de celles-ci portèrent la signature de Maurice Peclers et de Charles Bartholomez, qui se qualifièrent eux-mêmes "les rois du genre". Il est vrai qu'ils ne manquaient ni d'esprit, ni de bonne humeur.

Bartholomez avait débuté comme charcutier rue Basse-Wez. Son collègue était établi pharmacien, à deux pas du théâtre de la rue Surllet.

Les ultimes revues du Pavillon de Flore confièrent l'exécution des scènes wallonnes à Fifine Vidal et à Fernand Halleux, qui remplacèrent Célestine Gérard et Jacques Fauconnier.

M. Brenu, riche chasseur du centre, établi rue de la Cathédrale, acheta l'immeuble qu'il fit restaurer. Il avait grand besoin, en effet, d'un nettoyage sérieux. Jadis, la loge commune aux divers premiers rôles, construite en bois semblait un box pour cavalerie rustique.

On trouvait, sur la scène même, une grande tôle trouée par le milieu, qui servait à ce que vous devinez et que, par un semblant de pudeur on avait entourée d'une mince cloison. C'était sur celle-ci qu'on avait édifié la loge de la divette, qu'on atteignait par une échelle. Quant à la loge de la danse, c'était, à l'étage, une sorte de long couloir sans clarté et sans air, au plancher gondolant sous l'action de l'humidité, car ces demoiselles versaient le contenu des cuvettes sur le plancher vermoulu.

L'eau malpropre coulait ainsi jusqu'à l'escalier, qu'elle descendait en cascates, jusqu'au rez-de-chaussée.

M. Brenu revendit l'immeuble au commissaire-expéditeur, M. Van Aerschoot qui le laissa à l'abandon. Il est inoccupé encore aujourd'hui. (En 1926).

## **Théâtre communal Wallon**

Je n'ai pas la prétention d'écrire, ici, l'histoire du théâtre wallon. Elle est à la fois trop longue et trop compliquée, à cause du nombre des directions que nous avons connues. J'étais enfant lorsque mes parents me conduisirent à "la Renommée", la grande salle du faubourg St Léonard, pour assister à la représentation de deux de nos chefs-d'oeuvre : "**Li bleu bihe**" de Henri Simon et "**Tâti l' Pèriqui**" d'Edouard Remouchamps, l'important meunier de la rue Derrière-le-Palais.

On n'a pas dit de Victor Raskin tout le bien qu'on en aurait dû dire. Il passa sa jeunesse chez ses parents, établis marchands de parapluies en Féronstrée, où ils occupaient la seconde maison à gauche en entrant par la place du Marché.

Lorsqu'il mourut, il était établi marchand de tabac dans la rue des Guillemins, à l'enseigne du **Vieux Grenadier**. Une foule considérable suivit son cercueil dont les cordons étaient tenus par Julien Delaite, président de la Ligue Wallonne, Henri Simon, le meilleur de nos auteurs dramatiques; Antoine Rouma, qui dirigeait alors le théâtre wallon de "la Renommée" et Arthur Houtain, représentant de la Presse Wallonne.

Malgré le talent incontestable de nos artistes de la première heure, le théâtre wallon continua à végéter dans la salle rudimentaire du "Casino Grétry"; puis dans celle de la Société Liégeoise de Gymnastique où tant de conscrits tirèrent au sort .

Comme les Liégeois exigeaient un théâtre monumental, qu'ils voulaient posséder pignon sur rue, Louis Fraigneux, alors échevin des Beaux-Arts, fit voter par le Conseil Communal un premier subside de principe de 25.000 francs, qui fut inscrit au budget. Puis, on créa un Comité de Propagande sous la présidence d'Alphonse Tilkin. Trésorier, j'en tins la caisse : une caisse vide...

Cependant, je reçus un jour la visite de M. Van Missiel, alors propriétaire de l'ancienne "Taverne de Strasbourg", qui nous offrit en vente cet immeuble merveilleusement situé. Je transmis la proposition à mes amis qui l'écartèrent pour deux raisons principales. La première était que la scène wallonne était archaïque et devait se jouer dans un cadre, alors que le théâtre de Lulay était tout en avant-scène. La seconde était -tenez-vous bien- que certains petits endroits étaient trop exigus pour les Wallons.

Voilà pourquoi nous n'eûmes pas, dès ce temps, un théâtre communal wallon. Il est des choses qu'il est nécessaire de noter pour la postérité. Mais, tandis que les augures discutaient, la famille Roos acheta "la Renaissance" et créa le Théâtre Wallon du Trocadero qui se mit à jouer, chaque soir, devant des salles combles. L'exiguïté des dégagements, comme on dit dans "Briques et Mwèrti", n'avait pas empêché le succès.

## Théâtre de la renaissance



Programme du spectacle d'ouverture du Troca  
23 septembre 1916 (Li Cuzin Bèbèrt)

Quand le Strass ferma ses portes, c'est que son genre était démodé totalement. Peu après, notre vieux camarade Philippe Préval inaugura dans l'immeuble transformé, le "Théâtre de la Renaissance".

Il nous y présenta l'opérette moderne que nous ignorions encore, ainsi que la revue à grand spectacle. La première fut bellement défendue par d'excellents artistes comme l'incommensurable Duchatel et comme ce pauvre Moris, qui devait mourir à l'hôpital pendant son séjour à Liège.

L'immeuble fut vendu à la famille Roos qui y exploita le "Théâtre Wallon du Trocadero". Le "Troca" devint rapidement populaire mais, un soir, un machiniste congédié mit le feu au théâtre qui brûla. Le criminel, traîné en Cour d'Assises, y fut condamné comme incendiaire.

## Théâtre du Trianon

Ceux qui avaient jugé, jadis, que le wallon était incapable de nourrir une troupe, auraient été bien étonnés si on leur avait dit qu'il en nourrirait deux à la fois.

Jadis, on remarquait au boulevard de la Sauvenière hautement arboré, aux allures de cimetière, une belle maison garnie d'un balcon à cariatides, habitées par M. Fleux Labrosse, costumier des théâtres.

M. Duc devait reprendre, plus tard, le fonds de commerce.

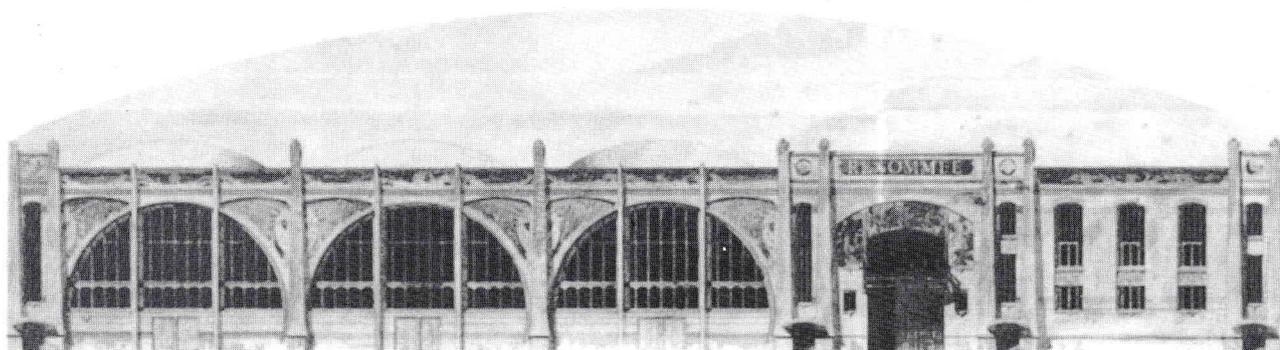
La maison devint d'abord le Ciné Pathé.

Lorsque Charles Steenebruggen, Armand Van Aerschot et leurs amis eurent décidé de créer un second théâtre wallon, sous forme d'association sans but lucratif, et sous le nom de Société d'Encouragement à l'Art Wallon, ce fut dans cet immeuble qu'ils l'abritèrent.

Auparavant, nous y avons vu un théâtre d'opérette, dirigé par des Bruxellois, les Frères Van Stalle.

## **Théâtre Wallon de la Renommée**

Ce fut le sieur Trillet qui fonda dans la rue Laport, au quartier du Nord, la "**Salle Royale de la Renommée**". En fait, cet établissement énorme ne reçut jamais de destination bien définie. On y fit du Théâtre wallon, d'abord de façon occasionnelle, ensuite régulièrement, et l'on édifia même une scène spéciale pour la troupe que dirigeait Antoine Rouma.



*Théâtre de la Renommée - Dessin de l'architecte Paul JASPAR (1859-1945)*

Il y a quelques années de cela, un groupe de négociants liégeois y installa une sorte d'Exposition Universelle en raccourci et ils ajoutèrent à la salle une vaste construction que l'on édifia sur le Quai Saint Léonard.

Souvenons-nous, de même, de nos joyeux carnivals d'antan : tandis que la grosse bourgeoisie dansait, soit au "Casino Grétry", soit au "Cirque des Variétés", le faubourg valsait éperdument à "la Renommée". On s'y battit même, ce qui décupla le plaisir.

Certains hivers, on y vit paraître l'authentique Quadrille du Moulin Rouge. Nous y avons vu La Goulue, Grille d'Egout, Valentin le Désossé et leurs bons camarades. J'ajouterai qu'ils n'eurent point grand succès.

Puis, dans l'immense salle, on donna des leçons de vélo et de patinage à roulettes.

On se souviendra longtemps encore du formidable incendie qui dévora "la Renommée", le 28 juin 1902. Le danger était particulièrement grave car, dans le quartier, il y avait la cartoucherie, le magasin de bois de M. Baudrihaye, le dépôt des fourrages militaires, un gros moulin, les puits de pétrole et d'essence de la maison Deprins et la Société Linière.

Les flammes du foyer gigantesque étaient visibles de Wandre et de Sclessin.

## **Le théâtre wallon du Casino Grétry**

A plusieurs reprises déjà, je vous ai parlé du "Casino Grétry", qui porta aussi, pendant un certain temps le nom de "Eden Théâtre", où se produisit Yvette Guilbert.

Construit en 1867, au Boulevard d'Avroy et il fut aussitôt le temple du dieu Carnaval. Victor Raskin y installa le **Théâtre Wallon**.



Chaque année, à l'époque de la Saint-Nicolas, le "Royal Lion Belge", dont le président était le dentiste Oscar Cerf, un fin lettré, correspondant officiel de l'Eventail, offrait une représentation aux Incurables, c'est-à-dire aux pensionnaires de l'Asile de la Vieillesse qui recevaient à l'entr'acte, un "bouname de pâte" et un verre de vin chaud.

Or, quelques années avant la guerre, il se produisit un phénomène inattendu et assez inexplicable : les Liégeois se mirent à désertier les salles de spectacle qui ne se trouvaient pas en plein centre de la ville. Nous vîmes tomber successivement la "Renommée", "Fontainebleau", le "Pavillon de Flore", et le bon vieux "Casino Grêtry".

Ce dernier, seul, tenta de s'accrocher à l'existence. Un groupe de sportifs, épris de natation, créa une société anonyme pour l'exploitation d'une piscine couverte et ce fut ainsi que naquirent les Bains Grêtry. On l'édifia sur les plans des établissements similaires qui existaient dans les pays scandinaves, et rien n'y manqua, si ce n'est une clientèle assez nombreuse pour pouvoir récupérer l'important capital investi.

Pendant de longs mois, la maison sembla abandonnée sous une triple couche de poussière, puis on la démolit pour faire place au nouveau lycée de jeunes filles.

## Salle de la société libre de gymnastique

Que vous dire de l'humble scène, digne à peine d'un gros village hesbignon, qui se trouve dans la salle d'exercices de la Société de Gymnastique, aux escaliers de la Fontaine ?

Tout le monde sait que le Théâtre Officiel Wallon y végéta, très officiellement durant de nombreuses années. Puis au lendemain de l'armistice, j'allai visiter la prison militaire que l'on y avait improvisée. Les soldats y couchaient sur une literie de paille sèche. Ce fut là qu'autrefois les conscrits tiraient au sort avant l'instauration du service personnel.

## Le théâtre Molière

Beaucoup plus coquet que le précédent, mais aussi beaucoup plus exigü, était le "Théâtre Molière" que j'ai connu dans la rue de l'Ouest devenue celle du Général Bertrand.

Son édification, en 1868, avait coïncidé avec l'ouverture de cette artère. Il fut exploité, tour à tour, par MM. Christophe et Libon.

J'y passai quelques bonnes soirées, pendant que le poète Jean Bury y organisait des Concours de diction.

Ces concours si fréquents chez nous, sont ouverts à tous les artistes amateurs désireux de se produire en public. Les concurrents se connaissent tous et savent à quelle catégorie : (excellence, honneur ou classe ordinaire), chacun d'eux appartient.

Le jury, récompense et distribue médailles et diplômes.

Un soir, le morceau imposé était un monologue wallon intitulé "**Li lètcheu d' bay**". Celui-ci est un propre à rien qui méprise le travail et passe son temps, perché sur le garde fou du fleuve à regarder passer les bateaux. L'auteur avait inventé qu'un petit enfant tombait à l'eau et que le mauvais garçon le sauvait, au mépris de sa propre vie.

Du nom des concurrents imprimés au programme, je ne me souviens que d'un seul : il s'appelait M. **Spitz**, et il nous venait de Verviers, ce qui expliquait son accent tout spécial.

Quand son tour fut venu, il apparut sur le plateau, portant sous le bras un lourd et hideux trépied de bois. Toujours muni de cet accessoire, il salua le public, ce qui manqua de grâce, puis il alla planter ses ais devant un décor, côté cour. Il paraît que cela représentait le garde-fou.

Après avoir débité rapidement le long monologue dont je ne compris pas un traîte mot, l'homme avalant les mots au fur et à mesure qu'il les exprimait, je vis soudain l'artiste s'élancer, sauter à pieds joints par-dessus l'obstacle et s'étendre de tout son long sur le plateau. Il paraît qu'il venait de sauter dans la Meuse.

"I spitt'èvôye !", cria un loustic.

Toute la salle éclata de rire.

En 1913, le théâtre devint les "Bains et Lavoirs de l'Ouest".

# LES PRESIDENTS DE LA FEDERATION

## Oscar Colson (1894-1898)



Le plus actif des fondateurs de la Fédération wallonne littéraire et dramatique , Oscar Colson en sera le premier président.

Organisateur et administrateur hors ligne Oscar COLSON sera avec E. Monseur fondateur de la Société de Folklore wallon, avec A. Tilkin du Théâtre des Auteurs Wallons et du premier cabaret wallon, avec F. Renkin du journal wallon "Li Mèstré", organisateur du Congrès wallon de 1905...

Il est aussi un écrivain apprécié dans la revue Wallonia qu'il avait créé pour être le recueil de la littérature, des croyances et usages traditionnels et qui était peu à peu devenu un organe du mouvement intellectuel wallon.

Pendant la première guerre, avec les profiteurs du régime, il accepte une charge de direction des Services de l'Enseignement à l'Administration des Beaux-Arts mis en place par les Allemands.

Après l'armistice, il se réfugie à Berlin jusqu'à sa mort.

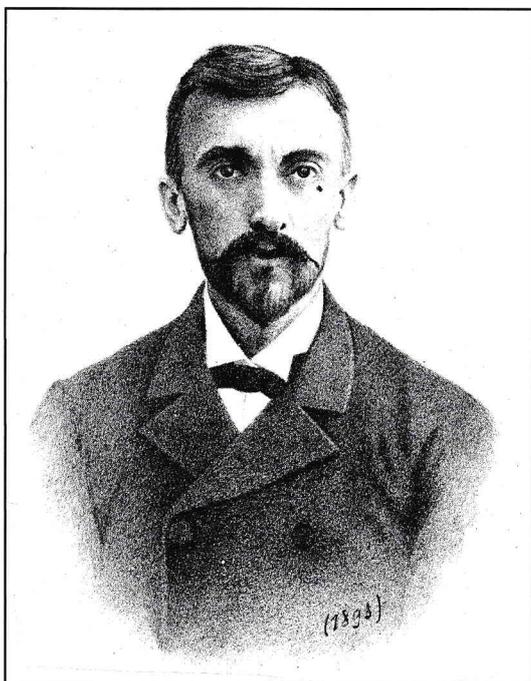
## Louis Cornet (1898-1899)

Acteur du répertoire français au "Lion belge" puis au "Théâtre wallon", Louis Cornet succède à Oscar Colson à la présidence de la Fédération.

Auteurs de 16 pièces wallonnes, il sera de cette pléiade d'auteurs qui sentirent se développer leur vocation d'auteur wallon sous l'impulsion du mouvement provoqué par le succès de Remouchamps.

Cette éphémère présidence de la Fédération ne sera marquée que par l'inauguration d'un étendard fédéral. Sur son initiative, une souscription avait été ouverte auprès des personnalités politiques liégeoises et la Famille Royale avait voulu y participer en envoyant un don spécial.

## Alphonse Tilkin (1899-1918)



C'est un des écrivains wallons les plus féconds que la Fédération appellera alors à la présidence.

Chansonnier, auteur dramatique (**Al longue Croye, Fête di djônèsse**) il est l'auteur d'un roman wallon : "**Li famille Tassin**" (1900).

A partir de 1887 il publie avec Joseph Vrindts et Toussaint Bury "**Li Spirou**", journal hebdomadaire entièrement écrit en wallon.

Il est aussi le fondateur avec Carpentier, T. Bury et H. Baron de l'Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons (1882) association destinée à revendiquer et défendre les droits de propriété littéraire des Auteurs.

Alphonse TILKIN

## **Charles Defrecheux (1919 - 1953)**

Le petit fils du poète Nicolas Defrecheux hérite de celui-ci l'amour des lettres wallonnes.

Dès 1907, Charles Defrecheux fut le premier conservateur de la Bibliothèque centrale méthodiquement organisée à Liège. Le remarquable fonds de collections communales et notamment le "Fonds wallon" s'est enrichi de documents et de dépôts précieux sous la gestion qu'il assura si longtemps avec O. Pecqueur et son vieil ami le poète Joseph Vrindts.

Il conduisit pendant 35 ans ( jusqu'à sa mort en 1953) la Fédération wallonne de Liège.

### **Après 1953 se succéderont à la présidence :**

R. JACQUES (53-59), J. BRENDEL (59-69) J.E. LACROIX (69-74), J. TRIGAUX (74-75, 76-78), R. RASQUIN (75-76), L. LEVIEUX (78-83), A. PIRSON (83-88), P. LEFIN (88-90) et depuis 1990, Estelle LEMAIRE

*Dépôt légal : BD 29975*  
*Editeur responsable : André PIRET*  
*Au Gros Thier, 17 - 4051 CHAUDFONTAINE - Tél.: 041/65.63.30*

G R O U P E

